



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEURIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE

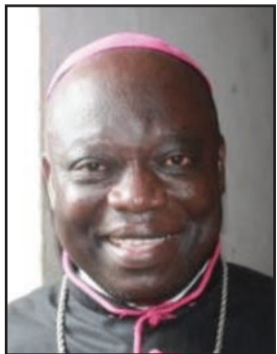


65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3818 du Vendredi 31 Août 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Eglise catholique au Cameroun



Evêque d'Eséka, Mgr Dieudonné Bogmis est décédé

(P.8)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire

Un Dimanche en paroisse, mardi 4 septembre 2018, Paroisse Saint-Benoît de Nganga-Lingolo (Archidiocèse de Brazzaville)

La Rédaction.

Après la publication du rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

Lamy Nguélé dit qu'il ne cèdera pas aux chantages et intimidations

(P.3)



Santé

La fièvre jaune déclarée à Pointe-Noire!

(P.3)

Projet partenariat Congo-Linkun

Développer le secteur de l'électricité et la zone économique multifonctionnelle de Brazzaville

(P.4)

Football/Coupe de la Confédération



En dépit de leur défaite à Aba, les Aiglons passent en quarts de finale

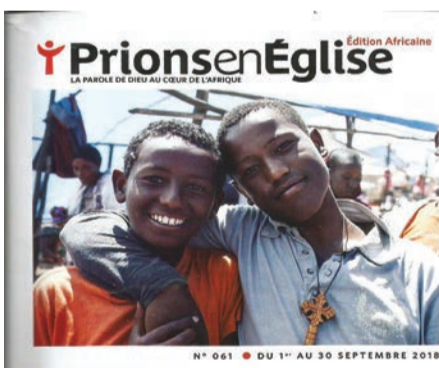
CARA, le miraculé du groupe C

(P.14)

Editorial

Un énième dialogue national?

EN VENTE A LA SEMAINE AFRICAINE



«Prions en Eglise», Edition Africaine

Prix: 1500 F. CFA

Pour tout contact, téléphoner au numéro: 06 600 51 44.



MAUCLAIR MOUFOUMA EXPERTISE COMPTABLE
Expertise Comptable, Commissariat aux comptes, Audit & Conseils
MOUFOUMA Philippe Mauclair, Expert-Comptable agréé CEMAC EC N° 478

CLOTURE DE LIQUIDATION

Dénomination de la société: ENTREPOSAGE ET TRANSIT DU CONGO, en sigle ETC - «Société en liquidation»

Siège social: 01, avenue Tchicaya U'Tamsi (côte à côte avec le Parc d'Attractions Aventures) Mpita, B.P.: 1727, Pointe-Noire.

Capital social: 5 000 000 F. CFA

RCCM: CG/PNR/09 B 1164

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 juillet 2018, la collectivité des associés a:

- Examiné le rapport du Liquidateur sur les opérations de liquidation;
- Approuvé le compte de liquidation et la répartition pour solde de tout compte;
- Donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat;
- Constaté la clôture de liquidation, à compter du 31 juillet 2018.

Mention a été faite au Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 18 DA 2552, qui a radié la société ETC Sarl du RCCM le 24/08/2018, sous le N° 1739.

Pour avis et mention.

Mauclair Philippe MOUFOUMA
Expert-Comptable.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)/Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M.)
B.P.: 14745 – Tél.: (242) 06 662 43 35//05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com/etudepongui2@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION
PHARMACIE DAFTE**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 20 000 000 de Francs CFA/Brazzaville (République du Congo)
111, Avenue des Trois Martyrs, Arrondissement 4 Mougali
RCCM: CG-BZV-01-2018-B 13-00053

Suivant acte authentique reçu le vingt-trois juillet 2018 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M.), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de la Plaine, le vingt-quatre juillet 2018, sous le Folio 132/6 n° 1551, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: PHARMACIE DAFTE;
Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Objet: La société a pour objet:
-L'exploitation d'une officine de pharmacie et de para-pharmacie;

-L'importation de tous produits pharmaceutiques et suppléments alimentaires et divers autres produits et matériels;

-La participation à tous les appels d'offres concernant les fournitures et services médicaux pharmaceutiques;

Siège social: Brazzaville (République du Congo), 111, Avenue des Trois Martyrs, Arrondissement 4 Mougali;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Apports en numéraire et en nature: Suivant acte authentique portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, le vingt-trois juillet

2018, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, le vingt-quatre juillet 2018, sous le Folio 132/7 n° 1552, les apports en numéraires de la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA ont été libérés en l'Etude de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire soussigné et les apports en nature de la somme de dix-neuf millions (19 000 000) de Francs CFA, ont été libérés intégralement, attribués à l'associé unique au vu du rapport établi par la société «CACOGES» SARL U, soit la somme globale de vingt millions (20 000 000) de Francs CFA représentant la totalité du capital social;

Capital: Le capital social est fixé à la somme de vingt millions (20 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en deux cents (200) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, portant les numéros un (1) à deux cents (200), régulièrement souscrites et libérées intégralement;

Gérance: Monsieur Aboubacar DAFTE, associé unique, assume lui-même les fonctions de Gérant de la société;

Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 juillet 2018;

RCCM: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2018-B 13-00053 du 25 juillet 2018.

Pour avis,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI.
Notaire.

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA
Notaire

55, rue Lénine, 2e étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel Le PATERNEL II, (Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Mougali, Brazzaville, République du Congo/Tél.: 05.717.83.45/06.624.43.07/01.624.43.07/ E-mail: aymarbadika@yahoo.fr/aymarbadika@gmail.com

**ANNONCE LEGALE
PREMIUM LIFESTYLE SERVICES
En abrégé «PLS»**

Société à Responsabilité Limitée/Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 234, rue du Sahara, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2018-B12-00025

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 13 juin 2018, reçu par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 14 juin 2018 sous Folio 109/3 Numéro 1061, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La conciergerie privée pour particuliers et entreprises, à savoir: - Le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises et autres organisations en matière de relations publiques et de communication; - La mise en place de partenariats avec des événements professionnels ou des comités d'entreprises; - La mise à disposition et l'offre des services aux entreprises; - La mise en relation de personnes et d'entreprises; - Toutes activités d'apporteurs d'affaires; - Le commerce de détail de véhicules automobiles neufs ou d'occasion pour le transport des personnes, y compris les véhicules spéciaux tels qu'ambulances, minibus, etc.; - La prise, l'achat, la mise en valeur, l'exploitation et la vente de tous brevets nationaux et étrangers, certificats d'addition et brevets de perfectionnement, méthodes, procédés, inventions, marques de fabrique; - La concession de toutes licences totales ou partielles desdits brevets; - Le commerce en général et le négoce international de tous biens, produits et marchandises; - L'importation, l'exportation et la vente en gros, demi-gros et détails de tous biens, produits et marchandises; - La création et l'exploitation d'établissements industriels et commerciaux nécessaires à la réalisation des activités précitées; - La gestion et le consulting de boîtes de nuit; - Les Services de conciergerie de luxe et d'intendance de propriétés de prestige, à savoir: - L'assistance au quotidien; - L'assistance à des propriétaires des biens meubles ou immeubles pour toutes opérations d'entretien, maintenance, réparation, gestion et le gardiennage des maisons; - La pratique de soins esthétiques à domicile, manucure, pédicure, massage, épilations et vente de tous produits de beauté et accessoires; - La vente et la fourniture de gâteaux faits maison et de boissons chaudes ou froides avec ou sans alcool; - La vente en gros et au détail des produits préparés; - Les prestations touristiques, locations,

réservations, livraisons de produits; Et plus généralement la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

Dénomination: la société a pour dénomination: PREMIUM LIFESTYLE SERVICES, en abrégé «PLS»;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: 234, rue du Sahara, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées par les associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 13 juin 2018 par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA;

Gérance: aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 13 juin 2018, Madame LUPTER Stéphanie Sérenad et Monsieur YOKA Elvis Furis, ont été respectivement nommés en qualité de gérante et co-gérant de la société PREMIUM LIFESTYLE SERVICES, en abrégé «PLS», pour une durée indéterminée;

Dépôt légal a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville;

Immatriculation: la société PREMIUM LIFESTYLE SERVICES, en abrégé «PLS», a été immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, le 20 juin 2018, sous le n°CG-BZV-01-2018-B12-00025.

Pour insertion légale,

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA.



Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/Paris

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes (Bachelor & Masters) sont délivrés par nos partenaires européens.

Site: Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe-Noire.

Tél.: 06 638 85 87; 04 431 4827- escicinfo2013@gmail.com; www.escic-cg.com

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One

Service Clients :
Direction générale Brazzaville - Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire - Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact:2017@gboxinternational.net • www.gboxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: UPS, WCA, etc.

Après la publication du rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

Lamy Nguélé dit qu'il ne cédera pas aux chantages et intimidations

Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguélé, a animé mercredi 28 août 2018 à Brazzaville, un point de presse pour apporter son éclairage sur le dernier rapport de la commission qui a suscité des réactions qui sont, selon lui, pour la plupart erronées. En effet, depuis la publication de ce rapport, Lamy Nguélé a subi des critiques même au sein de son propre camp de la majorité présidentielle, pour avoir dénoncé un certain nombre de dérives. Pour lui, la lutte contre la corruption est un engagement affirmé du chef de l'Etat. «Elle est une exigence de développement et une condition de survie en tant que nation, surtout en cette période de crise économique et financière», a-t-il assuré.



Lamy Nguélé

«Nous n'avons pas pour habitude de faire des communications après la publication de nos rapports. Mais, la publication de notre dernier rapport a suscité tellement de réactions, pour la plupart erronées, que nous nous voyons dans l'obligation de sortir de notre réserve et d'apporter quelques éclairages», a-t-il dit.

Il a rappelé que la commission est un organe technique qui assiste le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude. «Dans la réalisation des enquêtes et investigations, la commission respecte scrupuleusement les principes du contradictoire, de la présomption d'innocence, mais aussi l'obligation de réserve et le secret professionnel. Elle ne reçoit aucune injonction de quelque autorité que ce soit. Elle se saisit d'office ou par dénonciation», a-t-il rappelé.

Pour bien faire comprendre cette démarche, le conférencier s'est appuyé sur deux exemples: «X est ministre, il est mis en cause, auditionné sur procès-verbal; on lui donne

lecture des déclarations de ses collaborateurs ou des témoins; on lui présente les pièces comptables nécessaires et lui demande de faire ses observations y relatives. Tout ce qu'il dit est mentionné dans son procès-verbal qu'il signe avec la mention «lu et approuvé». En aucun cas ce procès-verbal qui est une pièce du dossier, ne peut être envoyé, ultérieurement, à l'enquête. Z est ministre et n'est pas mis en cause. Ce sont les collaborateurs de Z qui sont mis en cause. A la fin de l'enquête, une copie du rapport est transmise au ministre Z, en tant que tutelle pour lui demander de parvenir ses observations ou commentaires. Dans les deux cas, le principe du contradictoire est bel et bien respecté».

«Curieusement, après la publication du dernier rapport, les questions liées aux enquêtes qui pourtant, relèvent du domaine technique, ont été sciemment, transportées dans les états majors politiques dans le seul but de brouiller les cartes», a-t-il dénoncé.

Pour lui, les citoyens audition-

nés lors des enquêtes n'ont pas la qualité d'accusés, mais celle d'enquêtés. «La suite de la procédure leur donne l'occasion de se défendre devant les juridictions appropriées. On ne peut donc pas soutenir que la commission ne respecte pas la présomption d'innocence des enquêtés», a-t-il rétorqué à ses détracteurs.

A propos du mode de prise de décision, le président de la commission a fait remarquer que tout rapport d'enquête est présenté à l'Assemblée plénière avant sa publication. L'Assemblée plénière délibère en toute indépendance en indiquant la suite à donner au rapport. Lorsque le président de la commission rend public le rapport, il le fait au nom de la commission et non en son nom personnel. Les attaques personnelles et répétées dont il fait l'objet ne sont pas fondées et peuvent lui donner l'occasion d'intenter des procès en diffamation», a-t-il prévenu.

Et d'ajouter: «Lorsque la commission conclut que les faits sont avérés et que de lourds

soupçons pèsent sur l'enquêté, le dossier est transmis au parquet de la République pour des poursuites pénales. Là s'arrête le travail de la commission», a-t-il indiqué.

Au sujet de la réforme de la commission, Lamy Nguélé a relevé que dans l'accomplissement de sa mission, la commission est confrontée à des difficultés de plusieurs ordres. «Le Gouvernement a donc décidé d'y apporter des solutions en procédant à sa réforme. La réforme en cours est donc la bienvenue. Elle n'est nullement liée aux critiques que certains protagonistes ont fait à la suite de la publication du dernier rapport de la commission, ni par le manque de son indépendance», a conclu Lamy Nguélé qui pense que sa commission n'est pas une entreprise de destruction des cadres, mais au contraire, «elle concourt à l'amélioration de la gestion de la chose publique».

Pascal AZAD DOKO

Editorial

Un énième dialogue national?

Des membres de la classe politique, généralement de l'opposition, réclament la tenue d'un dialogue national pour sortir de la crise dans laquelle nous sommes plongés. Le dialogue, nous nous empressons de le souligner, est une vertu. En user éloigne assurément de la tentation à recourir à la violence. Il met en relation pacifique des parties animées de la commune volonté d'arriver à un point d'accord. Et pour un journal catholique comme La Semaine Africaine, il serait incongru de rejeter le dialogue comme mode de résolution des crises: le Christ en personne nous en donne la mission. Il nous fait même l'obligation de pardonner «jusqu'à soixante-dix fois sept fois» (Matthieu 18. 21-22), étant entendu que le pardon qui peut sanctionner un dialogue politique réussi est une valeur ajoutée.

Donc, le dialogue en soi ne devrait pas faire de mal à une Nation congolaise tellement écartelée. Mais, aussi, tellement pauvre que toute possibilité d'enrichissement ou d'amélioration d'un ordinaire de misère voit accourir une meute avide. Or, les dialogues et concertations politiques congolaises ont donné à voir jusqu'ici une sortie énorme de deniers publics, portés par malles jusqu'aux participants qui ont joué du coude pour en être. En 1991, il en fut ainsi: nous avons créé des partis et des associations de toute nature pour la seule raison de figurer sur la liste des bénéficiaires d'un per diem conséquent. Il en fut ainsi à Dolisie et Ewo. Il en a été ainsi à Sibiti, en 2015, où on se rappelle avec nostalgie le bon temps, celui du dialogue délocalisé dans la Lékoumou, et donc des avantages financiers.

Mais avons-nous pu résoudre les problèmes et avancer sur la voie de la démocratie que tous appelons de nos vœux? La demande à cor et à cri de la tenue d'un énième dialogue national est-elle signe que nous voulons ne plus recourir aux moyens de violence pour nous expliquer, ou l'avoué que, jusqu'ici, nous n'avons pu rien obtenir ni concéder? Depuis 1991, combien de morts politiques? Combien de résolutions de crises aussi par la tenue d'un forum dispendieux? Combien de dialogues qui se soient achevés par l'établissement unanime d'un diagnostic et la recommandation tout aussi unanime d'une thérapie?

Tirons les leçons du récent passé et gagnons du temps sur l'Histoire. Ou alors proposons la tenue de dialogues nationaux originaux! Par exemple, en renonçant que les participants y soient à la charge de l'Etat. Ou, au contraire, qu'ils soient financés à parts égales par les partis politiques eux-mêmes. Et que les formations qui y participent soient disqualifiées pour les prochaines échéances électorales en cas de violation de charte. Ou que le Dialogue politique national devienne une institution à consulter à date régulière, avec des membres choisis et représentatifs de toutes les sensibilités.

Et même, pourquoi pas, une commission de suivi qui se composerait d'hommes et femmes au-dessus des partis pour une fois choisis sur une base pluraliste réelle. Et non pas cooptés suivant des affinités qui feraient s'aligner des casquettes en apparence différentes, mais en réalité des émanations ou porte voix des écuries déjà en présence au Parlement. Des caméléons. Une telle utopie, je le sais, n'a pas de chance de se réaliser. A bien voir, il est à se demander si elle serait même souhaitable. Donc, si nous ne pouvons tirer d'un dialogue national les raisons du mieux-vivre de demain, l'idéal ne serait-il pas d'y renoncer et d'éviter une nouvelle source de chamailleries ainsi qu'une saignée de nos finances mal en point?

C.E.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Santé

La fièvre jaune déclarée à Pointe-Noire!

Maladie grave, transmise par la piqûre d'un moustique, la fièvre jaune sévit à Pointe-Noire, la capitale économique. Le Congo a déclaré l'épidémie le 24 août 2018. Pour faire face à cette maladie qui a essentiellement pour signes une fièvre élevée et des yeux jaunes, le Ministère de la Santé et de la Population organisera, en collaboration avec les partenaires, une campagne nationale de vaccination gratuite contre la fièvre jaune, dans les centres fixés et postes supplémentaires de vaccination.

Seront vaccinées les personnes âgées de 9 mois et plus.



Jacqueline Lydia Mikolo

«Ne seront pas vaccinés, les enfants de moins de 9 mois, les femmes enceintes et les femmes allaitantes ayant les bébés de moins de 6 mois. Il est aussi recommandé aux populations une adhésion massive à cette campagne de vaccination en cours de préparation, la destruction des gîtes larvaires et des moustiques adultes dans les maisons et lieux publics», précise un communiqué daté du 29 août et signé par Florent Balandamio, directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population.

Projet partenariat Congo-Linkun

Développer le secteur de l'électricité et la zone économique multifonctionnelle de Brazzaville

L'hôtel Radisson Bleu a servi de cadre à la présentation au Gouvernement, le 29 août 2018, du projet de partenariat Congo-Linkun pour le développement du secteur de l'électricité et la zone économique multifonctionnelle de Brazzaville, qu'entend réaliser la société chinoise Yunnan Linkun. La cérémonie s'est déroulée en présence de Yuan Linkun, directeur général de la société de même nom. Le Gouvernement était représenté par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo.

La directrice de l'Agence pour la promotion des investissements, Mme Annick Mongo, était la première à prendre la parole pour rassurer la partie chinoise. «*Nous sommes là pour vous accompagner dans l'implantation de vos différents projets au Congo. Nous sommes également à votre disposition pour vous assister à obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de vos projets, ainsi que de vous fournir toutes les autorisations et informations pour vous permettre de bénéficier des avantages et exonérations prévus par la réglementation en vigueur*», a-t-elle dit, tout en apaisant la partie chinoise que la sécurité de leurs investissements sera garantie. «*Vous bénéficierez des mesures préférentielles favorables à l'extension de vos activités*». Yuan Linkun a fait savoir qu'après 10 mois de travail, le rapport d'études de faisabilité de ces deux projets a été achevé et sera présenté au Gouvernement

congolais. Pour lui, bien que le Congo ait des dettes vis-à-vis de la Chine, cela n'affectera pas la relation amicale entre les deux pays. «*Nous avons déjà discuté avec les départements concernés du Gouvernement chinois pour trouver une solution au problème. Le résultat de l'échange avec Sinosure sur nos projets au Congo a été très positif. Le remboursement des prêts sera fait par la vente de l'électricité qui sera produite et qui pourra être exportée. Sinosure a accepté de nous faire un prêt pour tous nos projets au Congo*», a-t-il fait indiqué. Dans sa présentation, Jean Marie Iwandza, coordonnateur du projet, a parlé du premier projet concernant le secteur de l'électricité. Ses objectifs sont: améliorer la fourniture quantitative et qualitative d'électricité sur toute l'étendue du territoire sans augmentation de tarifs; augmenter le taux d'accès à l'électricité de 60% à 90% en zones urbaines et de 28 à 60% en zones rurales.



Après la présentation du partenariat, la photo de famille

Projets de première phase, dont les études de faisabilité sont achevées, ils font l'objet d'un protocole d'accord signé entre le ministère de l'Energie et la société Linkun. Ils concernent la construction d'une centrale à gaz à cycle combiné modulable de 1100 à 2200 MW; la finalisation des travaux de réhabilitation de la centrale hydroélectrique du Djoué d'une puissance de 20 MW; la construction d'une ligne de transport d'électricité entre Pointe-Noire et Brazzaville, 500 KVA; la réhabilitation et la modernisation des réseaux de distribution et de commercialisation d'électricité de Brazzaville et de Pointe-Noire; l'électricité rurale centralisée et décentralisée. Par contre, la deuxième phase du projet, dont les études de faisabilité sont en cours d'études, concerne la centrale hydro-

électrique de Sounda, dans le département du Kouilou, 800 à 1000 MW; la centrale hydroélectrique de Ngokeli, dans le district d'Okoyo, 30 MW; la centrale hydroélectrique de Motaba, dans le département de la Likouala, 20 MW. Le deuxième projet de ce partenariat porte sur la zone économique multifonctionnelle de Brazzaville, d'une superficie de 4012 hectares, soit 40 km². Elle va se situer sur deux axes principaux, la vallée de la Tsiémé et le viaduc de Ngamakosso. A noter que la zone du projet est occupée à environ 20% par des habitations, dont environ 80% sont jugées précaires car se situant sur les versants des collines, sujets à des érosions; dans le lit de la rivière Tsiémé, sujet à des remontées des eaux; dans des zones d'accès difficile,

notamment sur les collines de Ngamakosso et les zones dites de 4 mars. Le projet prévoit la relocation de tous les habitants vers des nouveaux quartiers qui seront construits à Kintélé-Lifoula, Plateau de la Tsiémé et Moukondo. Son objectif principal est la diversification de l'économie congolaise par la création d'un espace économique viable. Y seront construits, la zone industrielle de la vallée de la Tsiémé destinée aux petites et moyennes industries, une base logistique, des centres de formation spécialisés, des résidences, des centres culturels et sanitaires; la zone d'affaires et commerciale de la baie de Ngamakosso, avec la création d'une zone d'affaires qui transformera à terme Brazzaville en une importante plateforme régionale

d'investissement et d'un vaste espace commerciale à vocation régionale destinée à la vente d'articles, produits, matériels et équipements de diverses origines à des prix très compétitifs afin d'attirer la clientèle sous régionale; la zone résidentielle et commerciale de Ngamakosso; la zone de vacances et de loisirs, qui sera située sur l'île Faignond et la zone administrative, destinée à assurer le fonctionnement normal des diverses activités au sein de la zone économique multifonctionnelle. Compte tenu du niveau important des investissements à mobiliser, la viabilisation et la construction des infrastructures immobilières de la zone économique multifonctionnelle de Brazzaville se fera par étapes. Le coût global des deux projets est estimé à 2300 milliards de F.Cfa. Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a de nouveau souligné l'excellence de la relation entre la République populaire de Chine et la République du Congo, vieille de plus de 50 ans. «*Le Congo reste un ami de la Chine. Il vous remercie de tout ce que vous avez fait en faveur des populations congolaises. Le Gouvernement de la République reste totalement ouvert et disponible à accompagner cette entreprise, ce grand projet. N'hésitez pas à venir frapper à notre pays pour solliciter notre accompagnement chaque fois que cela sera nécessaire*», a-t-il dit, en s'adressant aux partenaires Chinois.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Comité PCT du district d'Ewo (Département de la Cuvette-Ouest)

Mise au point suite aux allégations infondées publiées dans les réseaux sociaux sur la personne de Monsieur Ange Aimé Wilfrid Bininga

Le 21 août 2018, s'est tenue à Ewo, au siège du parti, une réunion du comité du Parti Congolais du Travail (PCT) du district d'Ewo, sous la direction du camarade Mathurin Mfali, président par intérim, selon la préséance établie au sein du secrétariat du comité, conformément au règlement intérieur dudit comité. Etaient présents, les membres des secrétariats du comité et des sections de la commune d'Ewo. Le comité a été honoré par la présence des camarades Richard Eyen, Guillaume Mbémi et Ange Aime Wilfrid Bininga, respectivement membre du Bureau Politique, du Comité Central du parti, et député élu de la première circonscription d'Ewo. De son examen, il est ressorti le constat du démembrement criard des organes et ins-

tances du parti. Cet état de chose impacte négativement sur le fonctionnement du parti. D'où l'impérieuse nécessité de demander à la fédération d'organiser, dans un délai raisonnable, une assemblée générale extraordinaire du comité pour combler les vides. Les membres du comité du Parti du district d'Ewo sont étonnés de l'interprétation maladroite de l'objet de cette réunion par les dissidents du secrétariat du comité soutenus par un soi-disant haut cadre du parti qui ne se préoccupe pas de la vie du parti à la base; même en étant originaire du district d'Ewo. Pour ne pas avoir été retenu comme candidat du parti aux élections législatives couplées aux locales du 16 juillet 2017, ce soi-disant haut cadre du parti, rejeté par la base pour impopularité, veut régler les comptes à ceux qu'il accuse

prétendument responsable de sa dérive politique, en utilisant son placement au sein de la direction nationale du parti pour déstabiliser le comité du parti d'Ewo et discréditer certains cadres fidèles du parti, attachés à la base. Nous tenons à rassurer ce camarade détracteur que le Parti Congolais du Travail n'a pas cessé d'exister à Ewo, après le retrait du président et du secrétaire chargé de l'organisation du comité à la veille des élections du 16 juillet 2017, quand bien même retenu comme candidat du parti aux locales. Au contraire, il résiste à toutes vos tentatives de déstabilisation. Pour preuve: le parti est toujours présent à toutes les manifestations populaires organisées par les autorités administratives (défilés marquant la fête de l'indépendance du pays...). Non, Monsieur, tous les vrais

cadres ressortissants de la Cuvette-Ouest, en général, et d'Ewo, en particulier, sont fiers de voir un des leurs être hisse au poste très précieux de Ministre de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones. La Cuvette-Ouest tout entière est très reconnaissante vis-à-vis de son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat pour cette marque de confiance. Vos ambitions personnelles fondées sur la haine, la jalousie, la division des cadres du département et l'instinct de vengeance sans cause réelle et sérieuse n'emportent pas sur l'intérêt supérieur de la cuvette-Ouest. Pour votre information, Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones a séjourné à Ewo du 18 au 21 août 2018. Il a mis

à profit ce bref séjour pour exécuter le mot d'ordre du Chef de l'Etat sur la nécessité pour les membres du gouvernement de se lancer dans les activités agricoles. En tant que fils d'Ewo, vous n'êtes pas sans savoir que Monsieur le Ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga exerce les activités agropastorales à Ewo, depuis plus d'une décennie. L'allégation relative à la conduite à Oyo des sages pour rencontrer le chef de l'Etat n'a aucun sens. La rencontre du Président de la République obéit à un protocole qui commence par l'introduction d'une demande d'audience. Nous ne savons pas si notre détracteur tient son information des services du protocole du Président de la République. S'agissant des insinuations sur les cas de criminalité perpétrés à Ewo, les deux derniers cas en date ont récemment

fait l'objet des audiences publiques au TGI d'Ewo. A l'issue de ces procès, trois accusés ont été reconnus coupables et condamnés, dont un habitant du village Kemvani, neveu germain du soi-disant haut dirigeant du parti, auteur de l'acharnement injustifié contre Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones. Pour ce qui est de la préparation des éventuels candidats aux futures élections législatives, nous sommes gênés de constater qu'un haut dirigeant du parti ignore les organes qui interviennent dans le choix des candidats du parti aux différents scrutins. Nous pensons que la sanction de la commission de contrôle et d'évaluation dont le détracteur fait état doit être infligée d'abord au soi-disant haut dirigeant du parti qui, lors des élections législatives couplées aux locales du 16 juillet 2017 avait ostensiblement soutenu les candidats indépendants au détriment de ceux du parti dont il se réclame être dirigeant.

Fait à Ewo, le 28 août 2018.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Signature d'un protocole d'accord entre la CNOP-Congo et le FJEC

Guy Robert Akouli appelle les jeunes entreprises agricoles et agroalimentaires à une collaboration franche

La Concertation nationale des organisations paysannes et producteurs agricoles (CNOP-Congo) et le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC) ont procédé le 24 août 2018 à la signature du protocole qui les lie désormais dans le cadre de l'Initiative de promotion de l'entrepreneuriat rural (IPER). Dans la salle de conférences de la CNOP-Congo, à Brazzaville, les documents ont été paraphés par Séraphin Médard Ntady pour la CNOP-Congo et par Guy Robert Akouli pour le FJEC du Congo. L'IPER est financée par le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) à travers la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC) dont la CNOP-Congo est membre. Guy Robert Akouli, Conseiller en entreprise, responsable du centre de gestion et d'appui (CGA) aux entreprises, dans cette interview présente le projet et les avantages pour les nouvelles sociétés coopératives agricoles et agroalimentaires au Congo.

Quels sont les objectifs visés par ce contrat de prestation?

Le contrat que le FJEC et la CNOP-Congo viennent de signer a pour objectifs de renforcer les capacités de 10 petites entreprises agricoles et agroalimentaires en entrepreneuriat en vue de garantir leur durabilité et leur viabilité dans le tissu économique congolais. Quelques résultats sont attendus, tels que: les 10 entreprises vont bénéficier d'une gamme variée des services d'appui dont la formation en entrepreneuriat, la formation en élaboration d'un business plan, le coaching, l'étude du marché, la recherche des débouchés, la recherche des financements et mise en lien. L'autre résultat c'est que ces entreprises vont bénéficier d'un business plan bancable. Ces entreprises seront formées sur divers plans en fonction de leurs besoins. Elles disposeront aussi d'un outil de gestion et de mobilisation des ressources qui leur sera adapté. Ces entreprises seront aussi professionnelles du point de vue administratif et dans le processus de production.

Comment allez-vous mettre en œuvre cette mission?

Il y a deux grands axes: la formation et le conseil. Le Forum des jeunes entreprises du Congo dispose d'un panel de modules, mais nous ne voulons pas faire la même chose avec ce projet. Il y aura donc une innovation cette fois, nous partons de leurs besoins pour enrichir nos modules. La première chose à faire est de rencontrer ces structures afin que chacune d'elles nous exprime la nature de ses besoins en formation.

Cette partie nous permettra d'harmoniser nos modules par rapport aux attentes des bénéficiaires. Ce n'est qu'à l'issue de cette phase que nous passerons à la phase de formation. Nous avons prévu aussi un module sur l'éducation financière notamment la gestion des ménages. Car il a été démontré que si un entrepreneur ne sait pas gérer l'argent qu'il a dans son foyer il ne pourra pas aussi gérer le fonds de l'entreprise. C'est aussi faire que le foyer n'impacte pas sur la vie de l'entreprise. Le deuxième volet est celui de l'accompagnement qui concerne plus les entreprises. Nous commencerons par un diagnostic pour élaborer un plan d'action afin de résoudre les problèmes identifiés. Tout ceci c'est pour chercher comment accompagner les jeunes entrepreneurs vers les banques ou vers les projets existants pour avoir un soutien financier.

Qu'avez-vous à dire aux jeunes entreprises sélectionnées?

Les résultats dépendent de la collaboration des jeunes entreprises sélectionnées. Le FJEC seul ne peut rien quand bien même que la tâche qui nous est confiée intègre bien nos missions quotidiennes. Si les jeunes n'acceptent pas de collaborer, nous n'aboutirons à rien. Nous avons accepté de travailler sur ce projet pour qu'ensemble nous puissions faire bonne route et réussir ce projet. Pour terminer, nous voudrions remercier les responsables de la PROPAC qui est représentée par son secrétaire exécutif M. Célestin Nga et les responsables de la CNOP-Congo pour la confiance qu'ils ont faite au Forum des jeunes entreprises du Congo de conduire la présente formation.

Propos recueillis par Justin Ducker MAMBIKI.

Qui me répondra?

La République est une et indivisible et elle le restera. Quelles méthodes pour consolider le vivre ensemble au quotidien?

A.P. MASSAMBA (Moungali, Brazzaville)

L'éducation des filles congolaises

L'école et après?

Dans mon précédent article sur l'éducation des filles congolaises, je notais que 3 % seulement des filles ne sont pas scolarisées (4 % des garçons). Mais dès le secondaire déjà, 16 % d'entre elles (11 % des garçons) sont hors de l'école. Loin de s'infléchir, cette tendance s'aggrave au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelle scolaire au point que le taux supérieur des filles jusqu'à 16 ans, s'inverse brusquement à 17 ans, passant de 76 % à 66 % à 17 ans, puis à 62 % à 18 ans. D'où une déscolarisation d'un tiers des filles de 17-18 ans, contre à peine un cinquième des garçons du même âge.

Il faut également noter que les filles les plus désavantagées vivent dans les ménages les plus pauvres, et en zone rurale, où elles subissent à la fois le poids de la tradition et le manque de moyens financiers des parents. Contrairement aux garçons, les filles y sont en effet impliquées dans les tâches ménagères à proportion de 28 heures et plus par semaine de 5 à 11 ans, mais surtout entre 12 à 14 ans; et à plus de 43 heures et plus de 15 à 17 ans, alors qu'en zone urbaine, la proportion des filles assujetties à ces corvées est d'environ 2 % seulement.

Par tradition, les filles se voient ainsi désavantagées par rapport aux garçons qui, à de rares exceptions près, sont dispensés de ces corvées et peuvent ainsi disposer de plus de temps pour se consacrer à leurs études.

Mais, hormis le bref résumé que leur dicte le maître, de quel matériel didactique disposent les uns et les autres pour ce faire?

Dans les milieux défavorisés, et même dans de nombreux foyers en milieu urbain, le livre est rare, même si de plus en plus de parents, parmi les plus aisés, s'efforcent de procurer à leurs enfants un minimum des livres recommandés par la direction de l'école, mais dont les enseignants eux-mêmes ne disposent pas bien souvent. Et dans les écoles publiques ou privées particulièrement défavorisées, le maître utilise même parfois les vieux manuels d'autrefois qu'il a pu lui-même se procurer auprès de ses aînés ou même de ses vieux parents.

Les enfants ne disposent donc pas de livre et les écoles n'offrent pas de bibliothèques. Comment étudier sans pouvoir jamais recourir à l'aide d'un manuel? Surtout quand, pour des raisons de santé, on a été contraint de s'absenter? Comment s'étonner dès lors du faible rendement de nos écoles? Et des abandons qui en découlent pour nombre de filles?

Alors que 49,1 % d'entre elles sont inscrites dans les collèges, seules 37,2 % seront représentées dans les effectifs du second cycle du secondaire et 42,5 % dans l'enseignement supérieur.

Que deviennent les autres? En milieu rural où vivent 1/3 des

ménages, 11 % des jeunes filles se marient avant l'âge de 15 ans et 39 % avant 18 ans. En milieu urbain, 5 % se marient avant l'âge de 15 ans et 39 % avant 18 ans. Parmi les filles sans instruction, 16 % avant 15 ans et 43 % avant 18 ans.

Et une fois mariées, elles sont totalement submergées par le quotidien et ne disposent plus de temps pour étudier. Y songent-elles même seulement, absorbées qu'elles sont par leur nouvelle vie et leurs nouvelles responsabilités? Quoi d'étonnant, si au bout de deux ou trois années, elles retombent dans l'analphabétisme? L'école pour elles, n'est bientôt plus qu'un lointain souvenir, un rêve qu'elles songent parfois à partager avec leurs enfants. Mais bien souvent, dans les mêmes conditions, sinon pires que celles auxquelles elles se sont elles-mêmes heurtées.

L'abandon au niveau secondaire, surtout pour les filles brevetées ou bachelères, offre évidemment de meilleures perspectives, à condition toutefois de suivre encore une, deux ou trois années de plus, une formation qualifiante. Mais dans quels établissements? A quel prix? Aux frais de qui? Et avec quelle garantie de succès? Autant de questions qui, souvent sans réponse, plombent l'avenir des filles. Surtout si, comme c'est encore souvent le cas, ces formations n'existent pas sur place, au Congo. Dans notre pays en effet, les divers gouvernements qui se sont succédé les ont toujours négligées. Nous touchons là au problème particulier de l'enseignement dit «technique» qui n'existe en fait que sur le papier dans notre pays, alors qu'il s'agit là d'une question cruciale pour son développement.

Au cours des neuf mois que j'ai passés à la tête de la direction générale de l'enseignement, je me rappelle avoir visité, avec une mission de la coopération française, alors notre principale partenaire dans l'éducation, quelques «écoles d'apprentissage» qui sévissaient à l'époque, en réponse précisément aux abandons précoces des filles au niveau primaire. Elles étaient censées y apprendre les travaux ménagers, le repassage entre autres. Mais aucun fer à repasser n'était visible nulle part. Et lorsqu'on leur en faisait la remarque, elles



Mambou Aimée Gnali

répondaient, imperturbables, qu'elles faisaient du «repasage théorique».

Cette anecdote résume à elle seule la misère de nos écoles dites techniques ou d'apprentissage, qu'elles soient à vocation agricole, ou autre. Elles n'ont jamais été dotées du matériel nécessaire, ni encadrées par des techniciens compétents susceptibles de leur enseigner la pratique, le savoir-faire et autres compétences souhaitables dans les formations visées. Au point que les filières techniques continuent, jusqu'à ce jour, d'être considérées comme des écoles au rabais, ou des voies de garage, alors que l'agriculture ou les industries de transformation de toutes sortes devraient être la base de notre économie. Aujourd'hui que des écoles privées, à Pointe-Noire, ont, en concertation avec les sociétés de la place, ouvert la voie à un partenariat école/privé, nos gouvernements ont enfin compris dans quelle voie, autre que celle des prédateurs, ils pourraient orienter leur coopération avec ceux qui exploitent nos ressources. C'est en tout cas ce que laisse espérer la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, la nouvelle bible de l'éducation au Congo.

Mais pourquoi n'en parle-t-on pas? Par peur de décevoir? Il est vrai que la stratégie envisagée:

1. offrir une éducation de base de qualité à tous (socle de 10 ans);
2. répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente;
3. rendre efficaces le pilotage et la gestion du système éducatif,

est particulièrement ambitieuse dans ses principes:

- une obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans;
- la perspective d'un enseignement secondaire pour tous (enseignement primaire + enseignement du premier cycle secondaire);
- une éducation inclusive prenant en compte les différentes disparités et inégalités géographiques ou de genre, et les populations vulnérables et marginalisées;

- une gratuité de l'éducation publique;
- un accès à l'éducation plus élargie;
- une amélioration de la qualité à tous les niveaux;
- une professionnalisation importante... afin d'accroître l'employabilité des produits sortants; améliorer l'efficacité externe du système éducatif; former des ressources humaines qualifiées pour les emplois d'aujourd'hui et de demain;
- une meilleure gestion des ressources humaines et financières, des fonctions pédagogiques, l'implication des structures déconcentrées, la participation des communautés de base et du secteur productif et une transparence et une obligation de rendre compte à tous les niveaux.

N'est-ce pas une raison de plus pour y préparer l'opinion? En débattre avec les associations de parents d'élèves, les cadres et les techniciens concernés etc... pour les impliquer réellement? Et commencer à procéder annuellement au recrutement et à la formation des 22.000 nouveaux enseignants attendus, ainsi qu'à leurs encadreurs?

Mais ces derniers, si l'on veut réellement attirer les meilleurs d'entre eux, ne s'engageront pas sans une revalorisation de la fonction enseignante. Le pays connaît actuellement une crise économique, nous opposera-t-on. Mais cette crise n'est-elle pas due précisément à l'incompétence et à la malhonnêteté des cadres censés piloter l'économie de notre pays?

Outre qu'elle n'est pas près de se résorber, la crise ne saurait servir de prétexte pour remettre à plus tard une réforme qui engage l'avenir de notre jeunesse. Surtout lorsque des solutions endogènes peuvent être trouvées. Pourquoi ne pas réduire le train de vie de l'Etat? Supprimer, par exemple, les ministères qui, de toutes façons, ne servent à rien, parce que les moyens d'exister réellement leur font défaut? Et garder seulement les ministères clés: l'agriculture, l'économie, l'éducation, la santé, l'intérieur, les finances?

Le Gouvernement d'un pays sous-développé, comme le nôtre, peut-il s'offrir le luxe d'un plus grand nombre de ministères? Comment font les pays développés qui fonctionnent avec beaucoup moins de ministères que le nôtre? Le temps n'est-il pas venu, pour nous, de réfléchir à toutes ces questions qui plombent l'avenir de nos enfants?

Mambou Aimée GNALI

Diplomatie

Melania Trump bientôt en tournée en Afrique?

Jusqu'à-là, Washington n'a donné aucune date pour la tournée africaine de la première dame des Etats-Unis d'Amérique. Alors que les milieux diplomatiques annoncent une éventuelle tournée africaine qu'elle devrait effectuer très prochainement sur le continent, s'inscrivant dans le cadre du re-lancement de la politique étrangère des Etats-Unis en Afrique. Les relations entre les Etats-Unis et les pays africains se montrent désormais tendues, depuis la polémique déclenchée par le président Donald Trump qualifiant certains pays africains de «pays de merde».



Melania Trump

Lors de sa tournée sur le continent brusquement interrompue par son limogeage, l'ex-secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson, n'a pas pu détendre la tension. La «première» alliance africaine, Etats-Unis-Egypte de Trump ne semble plus chaleureuse non plus, les Etats-Unis ayant décidé de suspendre leur traditionnelle aide militaire à l'Egypte estimée à plusieurs millions de dollars. Washington reproche au Caire son incapacité à maîtriser les violations des droits de l'Homme. Une décision intervenue au moment où les deux pays

normalisaient pourtant leurs relations diplomatiques après plusieurs années de querelles notamment sous l'administration Obama. Pourtant, l'arrivée de Donald Trump à la Maison blanche augurait une nouvelle ère dans ces relations. Le 45ème président des Etats-Unis voyait en l'actuel président égyptien Abdel Fattah Al Sissi un militaire laïc. Une marque de confiance et d'estime qui a valu au Rais l'honneur d'être le premier président africain à être reçu en avril dernier à la Maison blanche. «Là où tant d'hommes ont échoué, une femme peut réussir». Cette phrase a dû

donner à l'équipe de communication de la Maison blanche où l'on ne dissocie jamais l'activité de la première dame de la politique du président, une nouvelle matière à stratégie. Pilotée depuis la Maison blanche, la tournée de Melania Trump pourrait relancer la politique de l'administration son mari pour l'Afrique. A Washington, les diplomates africains sont à pied d'œuvre pour proposer leurs pays dans l'agenda de la première dame des Etats-Unis. Une visite qui revêt plusieurs symboles pour l'Afrique!

Premier symbole, Mme Trump pourrait fouler le sol africain avant même que

son mari n'y mette les pieds puisqu'elle y viendrait sans lui. Autre symbole, à 48 ans, elle serait la première «First Lady» naturalisée citoyenne américaine tout comme ses parents originaires de la Slovaquie à venir sur le continent, seule. Ce serait un clin d'œil à la politique grippée de l'immigration de Donald Trump. Si, pour l'instant, aucune date ni aucun itinéraire clairement défini n'a encore été fourni par le bureau de la première dame, Stéphanie Grisham, sa directrice de communication, indique néanmoins que Melania Trump «fournira des détails dans les semaines à venir». Cependant, en se référant aux tournées antérieures de ses prédécesseurs, l'on devine clairement que son programme sera meublé par les incontournables rencontres avec les «First Ladies» des pays qu'elle va visiter. «Ce sera mon premier voyage en Afrique et je suis enthousiaste à l'idée de m'instruire sur les questions concernant les enfants sur le continent tout en m'informant sur sa riche histoire et sa culture», a annoncé Melania Trump.

Brunel NDONGO
(Stagiaire)

Cameroun

Le milliardaire Joseph Kadji Defosso s'est éteint

Industriel et riche homme d'affaires camerounais, le milliardaire Joseph Kadji Defosso, géniteur de l'Union camerounaise de brasseries (UCB) est décédé jeudi 23 août 2018 en Afrique du Sud des suites d'une longue maladie, à l'âge de 95 ans. Né en 1923 à Bana, dans la région de l'Ouest, Kadji Defosso s'est lancé très tôt dans les affaires.



Joseph Kadji Defosso

A peine adolescent, Joseph Kadji Defosso quitte son village natal pour aller faire fortune à Douala, la capitale économique du pays. Il démarre son activité commerciale en vendant des produits alimentaires, du matériel et des fournitures de bureau. En 1964, il s'investit dans la promotion des salles de cinéma au Cameroun, au nombre desquelles la mythique salle du capitole à Yaoundé. En 1972, il crée UCB qui produit présentement 280.000 hectolitres commercialisés en bouteilles en verre, en fûts, etc. Dans cet élan, Kadji Defosso devient le premier homme d'affaires noir à se lancer dans l'industrie brassicole en Afrique subsaharienne.

Avec l'aide de son partenaire français Super U, il ouvre en mai 2013 un hypermarché dénommé le Kadji Square. Il a fait de cette entreprise l'une des plus importantes et prospères du Cameroun. Le groupe a fini par diversifier ses activités en se lançant dans d'autres secteurs tels que l'immobilier, la minoterie et le sport. Ajouter à cette chaîne, la Kadji sports Academy (KSA), un centre de formation sportive qui a fourni au Cameroun et à l'Afrique des grands footballeurs, à l'image de Samuel Eto'o Fils. Dans la foulée, Kadji Defosso a créé la Fondation Fu' a Toula Kadji Defosso avec pour but principal d'encourager l'excellence et de promouvoir l'éducation. Au cours de l'année 2015, il fait un don de 50 millions de francs Cfa dans le cadre de l'effort de guerre contre Boko Haram.

Le 20 mai dernier à Douala, peu avant sa mort, Joseph Kadji Defosso avait été élevé au rang de Grand chevalier de l'Ordre national de la Valeur, et c'était également sa dernière sortie en public. Avec sa mort, le Cameroun et l'Afrique viennent de perdre un baobab de l'entrepreneuriat.

Alain-Patrick MASSAMBA

IN MEMORIAM

Il y a 10 ans mourait
Rollin Joseph MATINGOU

26 août 2008 - 26 août 2018, cela fait dix ans que le Seigneur avait arraché à notre affection, notre collègue de service, Rollin Joseph MATINGOU, agent de la production du journal La Semaine Africaine décédé le mardi 26 août 2008, à 22 heures au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Dix ans après cette disparition, ses collègues de service se souviennent encore de lui et gardent une pensée pieuse pour sa mémoire.



la note est salée, ils viennent voir les contribuables, c'est-à-dire les agents publics, pour nous dire: eh bien vous devez contribuer à payer, pour le désordre que nous avons effectué. Pour cela, ils demandent donc aux fonctionnaires de contribuer financièrement par la fameuse décote, c'est-à-dire des salaires qui seront ponctionnés à 5, 10, 15%, et de bloquer ainsi la carrière de l'agent public, y compris dans les secteurs essentiels tels que l'Education et la Santé. Nous disons: non». Le principal leader de la Dynamique unitaire d'ajouter: «Nous ne sommes pas responsables de la mal gouvernance des deniers publics. Qu'on réduise d'abord de moitié le gouvernement, les députés, les sénateurs, qu'on supprime les institutions qui ne servent à rien et, en dernier ressort, les travailleurs pourront alors apprécier la contribution qu'ils pourront donner».

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Gabon

La Dynamique unitaire est passée à l'action

Principale plateforme syndicale du Gabon, la Dynamique unitaire a appelé à une manifestation pacifique mardi 28 août 2018 pour continuer à protester contre les mesures d'austérité du gouvernement au détriment des fonctionnaires. Les dirigeants syndicaux appelaient déjà depuis quelques semaines à durcir la protestation contre ces mesures drastiques qui ciblent notamment les fonctionnaires.



Les syndicalistes pendant la manifestation

La centrale syndicale dit avoir pris des «mesures d'envergure» à partir du jeudi 2 août dernier, à l'issue de son assemblée générale. Son président, Jean-Rémy Yama estime que sans dialogue social, les syndicats doivent «faire plus de bruit» et que les fonctionnaires ne doivent pas payer pour les excès du gouvernement.

Nonobstant l'interdiction de la manifestation par les autorités gabonaises, Dynamique uni-

taire, le Syndicat des agents du ministère du Transport et de l'aviation civile (SAMTAC), le syndicat national de la Fonction publique et de la réforme administrative, et le Syndicat des professionnels de la communication (SYPROCOM) ont bravé cette interdiction, réaffirmant leur volonté de tenir la marche pacifique. Malheureusement, après que plusieurs fonctionnaires ont commencé à se regrouper, la police a procédé à la dispersion de la

foule. Une vingtaine de personnes ont été interpellées lors de cette manifestation. Mais de vives réactions de condamnations dans l'opinion qui y voit un déni du droit à manifester pourtant reconnu par la Constitution gabonaise. Entre autres réactions, celle de Jean-Rémy Yama: «Vous avez une bande de copains qui font la fête avec plus de 3 000 milliards du budget d'investissement entre 2009 et 2016. Ils s'amuse et lorsque

Eglise catholique au Cameroun

Evêque d'Eséka, Mgr Dieudonné Bogmis n'est plus

Le diocèse d'Eséka, dans la région du centre du Cameroun est sans pasteur depuis le samedi 25 août dernier. Son évêque Mgr Dieudonné Bogmis âgé de 63 ans a été retrouvé mort dans sa chambre. C'est ce qu'a annoncé dimanche 26 août 2018 le service de communication du diocèse après la découverte de son corps sans vie. Le procureur de la République auprès du tribunal de première instance de la ville, a été aussitôt saisi en vue d'une enquête devant permettre d'établir les circonstances du décès du prélat. Informé, Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala et président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC) s'est rendu sur les lieux.

Le corps de l'évêque a été retrouvé dans son lit par le cuisinier en compagnie de l'économiste diocésain, le père Charles Marie Mayag. Quelques jours plus tôt, il aurait signalé à son entourage qu'il ne se sentait pas bien. Les premières constatations médicales, qui se sont déroulées en présence du procureur de la République, auraient conclu à une mort des suites d'une crise cardiaque.

Parti de Douala le même jour avec un cortège et une ambulance, Mgr Samuel Kleda était en compagnie de Mgr Victor Tonye Bakot, ancien archevêque métropolitain de Yaoundé. Les deux évêques sont restés près du corps de leur confrère pendant près de 2 heures, pour effectuer diverses constatations avec les services habilités. Ils ont ensuite quitté l'évêché d'Eséka sans faire de déclaration publique. Né le 12 janvier 1955 à Nyanon

en pays Bassa, dans la région du centre Cameroun, Mgr Dieudonné Bogmis a passé quatorze ans à la tête du diocèse d'Eséka. C'est un diocèse situé dans la province ecclésiastique de Douala, et qui existe depuis 25 ans. Mgr Dieudonné Bogmis en était le deuxième évêque. Ordonné prêtre pour le diocèse de Douala le 30 juin 1983, il a été par la suite, vicaire de la paroisse Christ-Roi de Deido, un quartier de Douala. Il a également assumé la charge de chancelier du diocèse tout en étant professeur de théologie dogmatique au Grand séminaire du même diocèse. Nommé évêque auxiliaire de Douala le 22 février 1999, il occupe cette charge jusqu'au 15 octobre 2004, date de sa nomination comme évêque d'Eséka. Sa disparition intervient au moment où le diocèse d'Eséka s'active à préparer la célébration très prochainement de ses 25 ans. C'est le deu-



Mgr Dieudonné Bogmis

xième évêque que le Cameroun pleure en l'espace d'une année, après la mystérieuse disparition de Mgr Jean-Marie Benoît Bala, évêque de Bafia en mai 2017.

Aristide Ghislain NGOUMA

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville
Réception: lundi, mercredi et vendredi
Heures: 9h30 à 13h30
 Nos prix sont à la portée de toutes les bourses.

Profitez-en!

Paroisse Saint-Jean Marie Vianney de Mouléké (Archidiocèse de Brazzaville)

L'abbé Chérubin Kilabouna envoyé à la paroisse Saint-Augustin

Après avoir passé trois ans à la paroisse Saint-Jean Marie Vianney de Mouléké (stagiaire pré-diaconal, diacre et prêtre), l'abbé Chérubin Kilabouna, vicaire de la paroisse, aumônier des jeunes, a rendu grâce à Dieu dimanche 26 août 2018, au cours des deux messes (6h 30 et 11h), qu'il a lui-même présidées. Il est envoyé comme vicaire à la paroisse Saint-Augustin de La Tsiémé. La messe de 11 h a été concélébrée par l'abbé Eymard Loubassou Kadia, premier vicaire et l'abbé Ricky Ndegueth.



L'abbé Chérubin Kilabouna

La chrétienté est venue nombreuse pour soutenir et manifester sa joie à l'abbé Chérubin, qu'elle a reçu dans la paroisse. On notait aussi la présence des grands séminaristes et du député de Quenzé 2 Romi Oyo, l'un des bienfaiteurs de la paroisse. Tristesse, angoisse, émotion et pleure étaient au rendez-vous comme dans toute séparation. L'animation du chant a été assurée par la Scholas Populaire à 6h30 et celle de 11h par la chorale Ngunga, la première de la paroisse.

Pour ce faire, les textes liturgiques du 21^e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique B ont mis au centre la question du choix et de son respect. C'est ce qu'a signifié l'abbé Chérubin Kilabouna dans sa prédication. Ce choix, a-t-il fait savoir, « nous amène à un engagement qui doit être sincère ». L'engagement doit se vivre dans la soumission. De la même manière que le Christ a

aimé son Eglise, le mari doit aussi aimer sa femme et c'est ainsi que le chrétien doit aimer le Christ. « La soumission c'est dans le respect et non l'esclavage. Il faut assumer le choix et le vivre avec beaucoup de sérieux. Ayons confiance en Jésus, Lui seul peut nous aider. Aimons-le et nous aurons la vie en nous. »

Peu avant la fin de la messe, Franck Nzalakoubaka, vice-président de la Commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (C.P.P.E.J) a retracé les moments passés avec l'abbé Chérubin. En trois ans, il a redynamisé la jeunesse de Mouléké avec les recollections des temps forts (Avent et Carême), les messes des jeunes et les fêtes des natifs de chaque mois ainsi que les deux colonies des vacances (2017-2018), le catéchisme spécial pour la reconversion des nouveaux convertis. « Vous étiez unique et vous avez toujours été là. Nous

aurons besoin de vos conseils », a soutenu le vice-président. La jeunesse a fait don d'une chasuble de couleur verte à l'abbé Chérubin, signe de sa reconnaissance et son amour pour toutes les merveilles accomplies. A son tour, le vicaire sortant a remercié tous ses prédécesseurs prêtres pour leur soutien multiple et la chrétienté pour ses sages conseils. Au cours de la célébration eucharistique, le couple Gustave et Edwige Mbondzi a renouvelé son consentement à Dieu et devant les hommes.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé (Archidiocèse de Brazzaville)

La Chorale Père Paul Ondia a fêté ses 23 ans dans la fidélité et la foi

Il y a vingt-trois ans, fut créée la chorale Père Paul Ondia, sur l'initiative de quelques anciens séminaristes, juvénistes, collégiens et élèves de Makoua. Pour cet anniversaire, une messe a été célébrée dimanche 26 août 2018 à 10h30, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé. L'eucharistie a été présidée par le père Arnel Bongouanda, prêtre spiritain et curé de la paroisse Saint Kedougou du Sénégal, en vacance à Brazzaville. Entouré de quelques prêtres parmi lesquels, le père Clotaire Bangui, nouveau curé.



La chorale jubilaire avec ses hôtes

rée mémoire. A la fin de cette messe, les anciens séminaristes, juvénistes, collégiens et élèves de Makoua présents à la célébration eucharistique se sont retrouvés spontanément pour réfléchir sur la création d'une organisation autour du père Paul Ondia dont le talent dans la musique religieuse au service de la liturgie était connu. C'est ainsi que la chorale fut créée avec pour devise: chanter pour évangéliser. En 23 ans de pastorale d'évangélisation par le chant, elle a donné à l'Eglise et à la Congrégation du Saint-Esprit trois prêtres: Guy Léandre Nakavoua en mission en Italie, Aymar Golfrand Ngole Litama, vicaire à la paroisse Saint-Gregoire de Kingoma-Massengo et Aurélien Nguambeké, responsable de la Communauté Père Paul Ondia de Kinsoundi. La chorale entretient des relations de jumelage avec la chorale sœur Quasimodo de Kinshasa. Elle entend renforcer ses liens étroits avec d'autres associations issues de la Congrégation du Saint-Esprit, à l'instar de la fraternité spiritaine, l'Amical Jacques Dehais, l'Archiconfrérie du

Saint-Esprit. A la suite du mot de remerciement du président de la chorale jubilaire, le responsable de la chorale Quasimodo a souligné que les liens de fraternité qui lient les deux chorales doivent être consolidés et se raffermir davantage. « Nous sommes venus sur invitation de la chorale sœur... Les paroisses Notre-Dame des Victoires de Ouenzé et Saint Joseph de Matongé de Kinshasa ont une histoire commune, celle de la propagation de la foi ». Puis a suivi la présentation du nouveau curé de la paroisse, le père Clotaire Bangui à la communauté chrétienne. A son tour, il a exprimé sa profonde gratitude au supérieur provincial de la Congrégation du Saint-Esprit pour la confiance placée en lui. Il a invité la communauté paroissiale à l'aider dans cette lourde tâche. A la messe de 6h30, la communauté paroissiale avait salué le père Nicaise Wilfrid Ossebi, curé sortant.

Pascal BIOZI KIMINO



7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

Sirène de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

Patrouille d'intervention en cas d'intrusion.

Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

Coût attractif.

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

Une marque **OFIS** IT. Services. People. You trust.

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME en contactant le 06 899 98 53

Diocèse de Dolisie

Il y a cinq ans, Mgr Bienvenu Manamika prenait possession canonique de son siège

Nommé évêque du nouveau diocèse de Dolisie, érigé le 24 mai 2013, jour où l'Église catholique célèbre la Mémoire liturgique de la Vierge Marie Auxiliatrice, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, avait reçu l'ordination épiscopale et pris canoniquement possession de son siège, dimanche 25 août 2013, au cours d'une messe au stade municipal Denis Sassou Nguesso de Dolisie. L'ordination épiscopale lui avait été conférée par Mgr Andrés Carrascosa Coso, nonce apostolique au Panama (Amérique centrale), ancien nonce apostolique au Congo et au Gabon, consécrateur principal, avec comme co-consécrateurs, NN.SS Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la Conférence épiscopale du Congo (C.E.C), premier vice-président du Sream (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar), et Daniel Mizonzo, évêque de N'Kayi, ancien administrateur du diocèse de Dolisie.



Mgr Bienvenu Manamika assis sur son trône, paré de ses attributs d'évêque

La messe d'ordination épiscopale et de prise de possession canonique du siège de Dolisie s'était déroulée avec la participation de Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, qui avait lu les bulles créant le nouveau diocèse et nommant son évêque; des évêques du Congo (NN.SS Anatole Milandou, Yves Marie Monot, Jean Gardin, Victor Abagna Mossa, Urbain Ngassongo et Miguel Olaverri), des évêques du Cameroun et du Gabon ainsi que du secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo, RDC (CENCO), l'abbé Léonard Santedi Tchinkumpu et Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouessou, résidant en Europe. Plus de quatre cents prêtres, venus des diocèses du Congo, de Cabinda (Angola) et de quelques pays de la sous-région avaient concélébré cette eucharistie. On y avait noté aussi la présence de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, représentant le président de la République,

Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, deux membres du gouvernement (Pierre Mabilala, Yvonne Adélaïde Mougany), des parlementaires, les autorités locales et celles de la Force publique. D'une capacité de trois mille places, le stade municipal Denis Sassou Nguesso était plein, jusque sur l'aire de jeu, à l'occasion de cette messe. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou avait choisi comme parole de vie: «J'ai prié pour toi, pour que ta foi ne chancelle pas. Quand tu seras revenu raffermiss tes frères» (Lc 22, 32). Sur les gradins, pouvaient être distinguées grâce aux pancartes, les différentes délégations de chrétiens venus des différents diocèses du pays et même des paroisses, comme la délégation de la paroisse Sainte-Anne de Poto-Poto. Un vol spécial de la compagnie Tac (Trans Air Congo) avait été affrété, grâce à la bonne volonté de quelques chrétiens de cette paroisse, au profit de plus d'une centaine de prêtres, religieux, religieuses et laïcs de

Brazzaville. La délégation du diocèse de Kinkala, où Mgr Manamika avait été vicaire général avant d'être nommé évêque de Dolisie, était très importante. La cérémonie liturgique avait été animée par la chorale diocésaine, le chœur des amis du grégorien (composé des choristes de Pointe-Noire et Dolisie), la schola populaire diocésaine et la chorale Saint-Charles de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Dolisie. L'homélie prononcée par Mgr Carrascosa Coso faisait partie des quatre temps forts de la messe avec les trois mots prononcés par NN.SS Daniel Mizonzo, Louis Portella et le nouvel évêque du nouveau diocèse qui, s'adressant aux chrétiens de Dolisie, leur avait demandé à travailler dans l'unité, pour la bonne marche du diocèse: «Tous, nous devons être unis», leur avait-il dit en Kituba, langue liturgique du terroir. Depuis sa prise de possession canonique, l'évêque de Dolisie a eu une activité pastorale fé-

conde et intense: création de la Radio diocésaine du Mayombe, «Dinga ya Katolika»; instauration de la marche diocésaine pour la Paix au Congo qui a lieu chaque année au mois de mai, en la fête de la Vierge Marie, Notre-Dame Auxiliatrice, patronne du diocèse; érection de nouvelles paroisses dans son diocèse; ordinations presbytérales de nouveaux prêtres; administration du sacrement de confirmation aux chrétiens; célébration des mariages religieux dans les paroisses relevant de son diocèse; etc. Cinq après son ordination épiscopale et sa prise de possession canonique, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou s'est révélé être un Pasteur sur lequel l'Église du Congo peut compter et qui a conduit vers de verts pâturages le troupeau de Dieu que l'Église lui a confié.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXI^e dimanche du temps ordinaire-B-

Des Lois, il nous en faut pour suivre Dieu et faire le Bien

Textes: Dt 4, 1-2.6-8; Ps 14(15); Jc. 1, 17-18.21-22.27; Mc 7, 1-8.14-15.21-23

Frères, Sœurs! Bien-aimés, les décrets ou les commandements de Dieu n'ont de sens et de raisons d'être que pour être pratiqués par l'homme. Les textes sacrés de ce dimanche nous montrent qu'il existe deux sortes de préceptes: les préceptes divins, donnés par Dieu Lui-même à l'homme; et les préceptes humains, que les hommes religieux et laïcs établissent, fixent pour mieux servir le Seigneur et la société avec.

On peut fort bien relever dans la première lecture que la Loi de Dieu ne nous laisse pas une alternative, c'est toute une «Obéissance» qui se décrit en terme de: Ecoute - pratique - observe. Autrement dit, les décrets du Seigneur ne se donnent pour être un récita poétique, mais sont à vivre: c'est ainsi qu'ils génèrent en l'homme des vertus et des valeurs telles que la sagesse et l'intelligence, lesquelles font montre d'une réelle relation entre Dieu et l'homme.

Ecouter les décrets du Seigneur, c'est bien; mais les mettre en pratique c'est encore mieux. Nous rejoignons ici, les propos stimulant de Saint Jacques, dans la seconde lecture qui nous dit: «Mettez la Parole en pratique, ne vous contentez pas de l'écouter: ce serait vous faire illusion». Le peuple juif, évidemment est le peuple de la Révélation; c'est-à-dire qui sait écouter la Parole de Dieu, mais sans jamais la laisser se faire chair dans les Cœurs. Permettre à celle-ci de se faire chair en tout homme qui l'écoute, se résume dans l'accueil avec foi. Ainsi, nos actes ne sauront que le déroulé de la Parole de Dieu entendue, ou exaltation des préceptes divins observés. C'est précisément à ce but: méditer et témoigner. De ceci, on peut concevoir une vraie relation du fidèle avec Dieu, puis entre frères. Frères, pour tout croyant, l'écoute et la mise en pratique des préceptes divins a, en outre, bien d'effets positifs: ils nous font participer à la sagesse et à l'intelligence de Dieu, nous dit l'Écriture.

À côté des lois divines, il y a également des préceptes humains qui s'étendent jusqu'à notre manière de servir Dieu. On peut se poser la question de la sagesse à l'intelligence des lois, quelle est la place de Dieu dans les décrets édictés de nos jours par certains pays, en particulier les lois sociétales que nous connaissons «mariage pour tous; la mort assistée; la loi mettant en pratique l'IVG» et bien plus encore? Dans tout ceci, nous avons besoin de définir une juste manière de servir et d'honorer Dieu.

Déjà, au temps de Jésus, les Juifs se lavaient les mains, rinçaient les plats et les coupes avant de les utiliser. Cependant, dans toutes ces pratiques juives, qui peuvent nous paraître excessives, il y a, un sentiment de grande délicatesse envers Dieu dont on éprouve la proximité. Mais le danger des traditions et des préceptes humains, c'est qu'ils possèdent plus d'humanité que de divinité; et qu'avec le temps, ils s'usent, ils perdent leur signification et on ne perçoit plus le souci de convergence vers Dieu. Alors ils se fixent en des rites sans but et sans âme; du simple formalisme tel «le lavement des mains Afrique, ou les repas de fraternité». Quelques fois aussi «le lavement des pieds» le jeudi Saint. «Ce peuple m'honore des lèvres, son cœur est loin de moi» (Mt.15, 8). On en vient à pratiquer le rite pour le rite, et à se considérer juste, en règle avec Dieu, dans la mesure où l'on accomplit le rite comme il faut. Alors que, le fond de son Cœur n'a plus Dieu, on pense être en relation avec Dieu mais on en vient à vivre simplement une relation avec le rite et le précepte. C'est là le prototype même du pharisaïsme, la «piété de façade».

Alors comment éviter la tentation du «pharisaïsme» et comment nous ajuster à Dieu, tout en servant le prochain et pratiquant la Loi? Frères et Sœurs, pour être plus précis, Jésus nous donne, une formule de discernement dans l'Évangile: «ce n'est pas le rite ou le précepte qui nous rend pur, c'est le cœur avec lequel on l'accomplit». La Parole de Dieu c'est le Cœur de Dieu et il se veut être à sa place: dans notre cœur. Le cœur, autrement dit l'amour, demeure l'attachement au Seigneur, qui nous rend purs. On peut se croire en règle lorsqu'on a accompli un rite, un précepte; mais sans l'amour qui est l'Âme de Dieu, cette Parole enfouit dans les Saintes Écritures, la «Parole de Dieu»; notre rite ne sera jamais juste. Amen!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS

(Prêtre diocésain de Nkayi, Aumônier national des Scouts et Guides du Congo)

Mémoire

Mgr Georges Firmin Singha, 25 ans déjà

En ce mois d'août, on commémore les 25 ans de la mort de Mgr Georges Firmin Singha, évêque de Pointe-Noire. Le devoir de mémoire nous oblige de rappeler la figure de ce pasteur zélé qui avait le sens de l'écoute, conciliateur, pacificateur, humble, disponible et tendre. Il est décédé le mercredi 18 août 1993 à Brazzaville, à l'âge de 69 ans, alors qu'il était en repos à l'hospice des petites sœurs des pauvres, près de la cathédrale Sacré-Cœur. En l'espace de trois ans, il avait été victime de deux attaques d'hémorragie cérébrale. Son inhumation eut lieu le jeudi 25 août en l'église Saint François Xavier de Boundji, dans le diocèse d'Owando, après les messes de requiem célébrées à Brazzaville, Pointe-Noire et Owando par Mgr Bernard Nsayi, évêque de Nkayi, administrateur apostolique du diocèse de Pointe-Noire et président en exercice de la Conférence épiscopale du Congo. Et en présence de NN.SS Barthelemy Batantu, Anatole Milandou, Hervé Itoua, Ernest Kombo et de l'abbé Louis Portella Mbuyu, alors vicaire général de Pointe-Noire.



Mgr Georges Firmin Singha

fréquente le grand Séminaire Libermann de Brazzaville, il passe une année de probation (1951-1952) à Makoua dans l'enseignement où il aura comme élève le jeune Hervé Itoua. Il regagne le grand Séminaire pour terminer ses études de théologie et sera ordonné prêtre le dimanche 7 octobre 1956 en la Basilique Sainte-Anne du Congo, par Mgr Michel Bernard, archevêque métropolitain de Brazzaville. Le 27 février 1970, il est nommé administrateur apostolique du diocèse de Fort-Rousset. Le 6

août 1972, il est sacré évêque d'Owando par le délégué apostolique, Mgr Mario Tagliaferri. Il est le premier africain résidentiel de ce diocèse. Durant ses seize années d'épiscopat (1972-1988), Mgr Georges Firmin Singha a conduit avec simplicité, disponibilité, tendresse et esprit d'écoute les brebis de son diocèse regroupant les départements de la Cuvette, des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala. En 1974, bien que de santé fragile, Mgr Georges Firmin Singha ordonnera prêtres les abbés François Wambat et Victor Abagna Mossa. En 1983, lors de la célébration du centenaire de l'évangélisation du Congo, Mgr Singha accueille dans son diocèse plusieurs délégations venues pour les festivités, après celles qui eurent lieu à Brazzaville et Pointe-Noire.

Conciliateur et pacificateur Président en exercice de la Conférence épiscopale du Congo avec comme secrétaire général l'abbé Dominique Kimbembo, de 1977 à 1986, soit trois mandats successifs. Il est nommé évêque de Pointe-Noire

Pourquoi le prélat a-t-il été inhumé à Boundji? Deux possibilités ont été envisagées par le clergé et l'épiscopat: d'abord, en l'église cathédrale Saint Pierre apôtre de Pointe-Noire où il a exercé son ministère épiscopal en dernier lieu, ou encore, en l'église cathédrale Christ-Roi d'Owando, son premier diocèse. En dernier ressort, ce sont les membres de la famille du disparu qui ont décidé du lieu d'inhumation.

Mgr Georges Firmin Singha Né le 22 avril 1924 à Boundji dans la région de la Cuvette, Mgr Georges Firmin Singha était le deuxième fils d'une famille chrétienne de cinq enfants. Il a fait ses études primaires à Fort-Rousset actuelle Owando, sanctionnées par le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et admis au petit séminaire de Mbamou, en compagnie du futur abbé Emile Okoumou. Pendant qu'il

le 17 octobre 1988 et intronisé le 27 novembre par le Pro-Nonce, Mgr Beniamino Stella, en l'église cathédrale Saint Pierre apôtre de Pointe-Noire avec pour parole de vie: «Je pensais avoir planté définitivement ma tente à Owando, mais le Seigneur vient de me séduire encore et je me suis laissé séduire».

Pendant les tristes événements de mars 1977 avec les assassinats du président Marien Nguabi et du Cardinal Emile Biayenda, Mgr Georges Firmin Singha s'est révélé conciliateur et pacificateur. Tout comme

lors des crises socio-politiques et des situations confuses dans les diocèses d'Owando, Pointe-Noire et Nkayi. C'est lui qui a donné le quitus pour l'érection du nouveau diocèse de Ouessou dans le département de la Sangha.

Mgr Georges Firmin Singha était un pasteur comblé qui a exercé son ministère partout. On n'est pas pasteur pour un seul peuple, pour une tribu, mais pour l'Église universelle. Il a été fait Commandeur dans l'ordre du mérite congolais en mars 1985.

Pascal BIOZI KIMINO

AVIS DE VACANCE DE POSTE



MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci-après indiqués.

Intitulé du poste : Planning and Forecasting Supervisor /
Superviseur Planifications et Prévisions

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Durée du contrat : Déterminée (2 ans) avec possibilité de renouveler.

Description des tâches:

Sous l'autorité du Demand Planning & Fulfillment Manager / Manager Planification et Exécution, le Superviseur Planifications et Prévisions assurera les principales missions suivantes :

- Participer aux sessions de Plan Opérationnel
- Fournir les informations nécessaires lors des meetings opérationnels
- Mettre en place et gérer les meetings avec les départements pour la gestion des recommandations opérationnelles
- Participer et fournir les informations nécessaires lors des meetings de suivi des projets
- Proposer des changements opérationnels et fournir aux Project Managers une évaluation d'impact associée
- Quotidiennement assurer et résoudre de manière efficace les soucis opérationnels
- Participer à améliorer la productivité et la qualité du suivi des projets grâce à des initiatives pratiques
- Collaborer avec les Project Managers pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de planification et de gestion de la demande
- Examiner les erreurs de prévision et préparer un plan de résolution pour corriger ces erreurs
- Mettre en place et Surveiller les performances de prévision
- Aider à identifier les contraintes, risques et problèmes liés à approvisionnement
- Escalader les problèmes sensibles en temps réel
- Participer à l'évaluation de la performance
- Consolider les demandes
- Contribuer à la prévision de la demande
- Mettre en place et coordonner les meetings SOP (Sales operational planning)
- Mettre en place et tenir un fichier sur les achats Capex à venir
- Participer au Capex Steercom
- Mettre en place et coordonner les demand planning sessions

- Suivre les prévisions d'achats
- Valider les demandes d'approvisionnement de matériels
- Participer à la rédaction des procédures liées au demand planning and fulfillment

CONDITIONS REQUISES :

Formation :

Diplôme d'Etudes Supérieures (BAC + 2 minimum) en Gestion des approvisionnements (Supply Chain Management) Gestion des Stocks et/ou Logistique

Expérience professionnelle :

2 ans minimum en gestion des approvisionnements

Connaissances :

Gestion des stocks

Statistiques

Suite Bureautique Microsoft (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, etc.)

La pratique de l'anglais à l'oral et à l'écrit serait un atout
Pratique de l'ERP Oracle

Qualités comportementales

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 11 septembre 2018, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

Réintégration dans le département du Pool

Un stage de remise à niveau pour des élèves des zones sinistrées

Initié par l'association Les Femmes Leaders du Pool en partenariat avec le ministère de l'Enseignement général, le stage de relèvement du niveau scolaire des enfants sinistrés du Pool dénommé «Zangoula» concerne les élèves issus des localités de Kindamba, Kimba, Vinza, Mayama, Mindouli, Goma Tsé-Tsé et Kinkala. Ce stage, le premier du genre, se déroule du 28 août au 28 septembre 2018, à Kinkala (chef-lieu du département).

C'est le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui l'a ouvert le 28 août dernier au lycée 5 février 1979 de Kinkala. Plusieurs autorités politico-administratives et religieuses de ce département ont pris part à la cérémonie d'ouverture. Lancé pour un mois, le projet «zangoula» signifie en langue locale Kongo «Relèvement». Il s'inscrit dans le processus du retour de la paix dans le Pool, insufflé par les accords du 23 décembre 2017. Ce cours de perfectionnement, à quelques semaines de la rentrée scolaire, reste un processus de réintégration des enfants sinistrés dans le système éducatif, a signifié Marie Chantal Kodja, vice-présidente de l'association

Les Femmes Leaders du Pool. Il s'avère également un cadre civique visant à faire acquérir aux enfants des attitudes favorables à la paix, à la tolérance et au respect de l'environnement. La préservation de la paix étant à priori un processus moral. Une équipe d'encadrement multisectoriel composée de pédagogues, de psychologues et d'animateurs de loisirs a été mobilisée pour assister intégralement les enfants sinistrés. Saluant l'initiative au nom des citoyens de sa commune, le maire de Kinkala, Joseph Kifoua, a appelé les stagiaires à plus d'attention et d'assiduité, afin de rattraper leur retard, bien que le département du Pool ait réalisé d'assez bons résultats au Baccalauréat et au BEPC session 2018.



Les officiels et les élèves dans une salle de classe pendant l'enseignement des mathématiques

Ces élèves, 380 au total, sont répartis dans cinq classes de primaire et quatre pour le collège. Ils suivent des cours de Mathématiques, de Français, d'Histoire-Géographie et d'Anglais pour le collège. Le ministre Makosso qui a assisté à une séance de cours de calcul au primaire souhaite que ce projet ne soit pas l'apanage du Pool. Partout ailleurs, les élèves éprouvent des lacunes similaires

qui pourraient être corrigées avec de telles initiatives. Le projet «Zangoula» a été rendu possible grâce aux multiples apports notamment ceux de l'OMS, l'UNICEF, le PAM et de la Fondation Congo Assistance. Une initiative louée par la population qui souhaite véritablement sa pérennisation.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Lutte contre le braconnage (Département de la Sangha)

Verdict large dans l'affaire Abdou Mahamad!

Le Tribunal de Grande Instance de Ouesso (département de la Sangha) a rendu le 23 août dernier le verdict relatif à l'affaire Abdou Mahamad, un sujet d'origine camerounaise et trafiquant notoire, arrêté à Pokola avec une dizaine de défenses d'éléphant. Malheureusement, cette décision de justice est très loin de dissuader les trafiquants potentiels et réels.

Le sieur Abdou Mahamad a écopé de deux ans avec sursis seulement échappant ainsi à un emprisonnement ferme conformément à la loi en la matière. Alors que le trafic de l'ivoire en Afrique centrale, selon les conclusions d'une étude du Fonds mondial pour la nature publiée il y a moins d'un an, s'est internationalisé à travers un renforcement des réseaux criminels internationaux, notamment chinois. Plusieurs occasions liées aux arrestations de criminels fauniques se sont offertes au Tribunal de Grande Instance de Ouesso pour que justice soit rendue de façon exemplaire et dissuasive. Mais... S'agissant du cas d'Abdou Mahamad, les enquêtes ont montré que ce dernier passait ses commandes à des équipes de braconniers positionnées en forêt. Il utilisait sa boutique à Pokola où sont vendus et réparés des téléphones comme couverture, pour revendre son butin à ses clients provenant des villes de la République du Congo mais aussi des pays frontaliers (le Cameroun et le Gabon). A noter que Pokola a la triste réputation d'être un point stratégique en matière d'approvisionnement, de stockage et de vente des pointes d'ivoire. La décision de sursis, estiment les experts en la matière, est à l'antipode du traitement juridique

dont bénéficie l'éléphant en République du Congo, tout comme de tous les efforts consentis par les éco gardes et officiers de polices judiciaires dans la lutte contre le braconnage. L'éléphant est une espèce animale intégralement protégée par la loi du 28 novembre 2008 relative à la Faune et les aires protégées et par d'autres textes comme l'arrêté du 18 novembre 1991 portant protection absolue de l'éléphant en République du Congo. Vu la diminution, voire la disparition de cette espèce de la planète, la République du Congo a pris des fortes résolutions de conservation et de préservation. Elle s'est engagée à lutter efficacement contre tous les auteurs de ses infractions, à travers l'application stricte et sans reproche de la loi. Le Congo est l'un des rares pays d'Afrique où les peines en matière de criminalité faunique sont fortes et les infractions lourdement sanctionnées. Ce, depuis près de 30 ans! Trois facteurs compromettent gravement la lutte contre le trafic d'ivoire en Afrique centrale: la faible gouvernance, la corruption et l'évolution changeante du commerce, souligne l'étude qui, par ailleurs, révèle que dans cette sous-région africaine, les marchés domestiques ouverts d'ivoire disparaissent princi-



Le sieur Abdou Mahamad avec son butin lors de l'arrestation

palement en raison des efforts d'application de la loi et de la concurrence avec les réseaux criminels souterrains. Mais, un autre commerce international sophistiqué s'installe, caractérisé par un haut niveau de corruption et une faible gouvernance. Des réseaux criminels organisés, notamment de citoyens chinois, opéreraient dans la sous-région et deviendraient désormais des acteurs clés du commerce d'ivoire. Ces réseaux criminels et associations de malfaiteurs se développent ainsi, souvent en toute impunité. De nombreux Etats, dont le Congo, manifestent leur ferme volonté de lutter contre ces trafics, mais la réalité sur le terrain est tout autre parfois, puisque certains trafiquants réussissent à user de leur influence pour contourner la loi. Il faut donc des actions très vigoureuses sur l'ensemble de la chaîne commerciale, dans les pays sources d'Afrique centrale, comme la lutte contre le

braconnage, les marchés noirs, la corruption, et le renforcement de la gouvernance, etc., aux niveaux régional et international, pour lutter efficacement contre les organisations criminelles.

V.M.

Alain-Patrick MASSAMBA

Formation

Mieux connaître et pratiquer le community-management

Un atelier de formation organisé samedi 25 août 2018, à Brazzaville, par Studio 210, en partenariat avec l'Ecole supérieure de commerce, d'administration et de technologies (ESCAT) a réuni près d'une trentaine de professionnels de l'information, de travailleurs, d'étudiants, de diplômés sans emploi...



Quelques participants à la formation

Animé par Ed Chevry Diaz Diakoundila, journaliste et promoteur culturel, cet atelier a eu pour objectif principal de mieux connaître le Community-management (animation des Communautés virtuelles). Un métier associé à ceux de la communication, et qui peut également relever de l'information, du marketing, du commerce, des ressources humaines ou de la relation client...

Le community-manager est un profil émergent qui évolue au quotidien selon les besoins et les situations. Il est comme un manager où un animateur de plusieurs communautés. Il anime les réseaux sociaux et est le porte-parole de la structure qu'il représente auprès des communautés. Il peut faire ce travail seul ou avec une autre personne suivant les situations.

Le community-manager est également un communicateur, un journaliste évoluant sur les réseaux sociaux. Il doit rendre sa plateforme visible et réfléchir sur la question de la vente de son image. Il doit bien connaître sa structure pour mieux ventiler ses informations.

Christy-Vivien Sita, chargé de missions, community-manager au cabinet du ministre de la Communication, a partagé à l'occasion son expérience. «Impliqué dans le monde de l'information fixé sur le partage des écrits et des images des événements du président de la République et le partage des conceptions d'infographie, je suis arrivé par le biais du digital à garnir mon carnet d'adresses. Et c'est ainsi que j'ai pu faire la connaissance de M. Diaz et de bien d'autres personnalités. M. Diaz m'a confié la page officielle de son émission Studio 210 projetée sur Télé-Congo dont il est le concepteur et le producteur, une émission qui n'avait pas de stratégie de communication. Ma mission principale a été de gérer la réputation de l'émission en créant la relation entre les internautes, fans, abonnés et admirateurs».

Afin d'adapter au mieux mon discours aux internautes, il a été question que je puisse avoir une bonne connaissance de la cible que visait le programme. En fonction du segment déterminé, je me suis approprié un style et un langage adapté à la communauté. Sans faire la promotion de la page par le boost qui demande de l'argent, je me suis sacrifié en me servant de mon carnet d'adresses, et surtout des personnalités publiques, en les intéressant à l'émission et en m'appuyant sur la pertinence des sujets souvent liés au continent noir.

Les participants ont dans l'ensemble salué cette initiative et souhaité qu'elle se pérennise parce que nombreux sont les jeunes Congolais qui utilisent les réseaux sociaux seulement pour des futilités alors qu'on peut y tirer beaucoup d'avantages. Romaric Olivier Moundala, directeur général d'ESCAT s'est dit satisfait de ce que la formation s'est déroulée dans son établissement. Et vu son importance, il a lancé un appel aux jeunes et aux autres citoyens d'apprendre ce métier qui ouvre de nombreuses portes en venant se former à l'ESCAT.

Espace Jarrot (Centre d'écoute des mineurs)

Sensibiliser les enfants à l'affection vis-à-vis de leurs parents

La série de rencontres de sensibilisation et d'éducation entamées à l'Espace Jarrot, depuis près de deux mois, à l'endroit des enfants en situation de rue, ainsi que de leurs parents, se poursuit normalement. Ce, dans le cadre de son programme d'activités basé sur l'éducation et l'affection relationnelle sexuelle (EARS), financé par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER), avec l'appui de l'Union européenne

Les encadreurs, les enfants et leurs parents ont échangé le 25 août 2018, sur le concept «affection», afin de s'assurer du niveau de

compréhension atteint par les uns et les autres. Différents orateurs ont défini l'affection. Pour les uns, elle est un mode de transmission, de partage

du plaisir l'un à l'autre. Pour d'autres, un sentiment de tendresse, le fait d'avoir le goût de quelque chose ou de faire qu'une personne soit attirée vers une autre. Pour d'autres encore, c'est mettre plusieurs personnes ensemble pour qu'elles s'aiment, etc. Les enfants ont besoin de l'affection parentale depuis leur tendre enfance. Une bonne éducation et un bon encadrement de l'enfant peuvent contribuer à la réussite scolaire et professionnelle.

Pascal BIOZI KIMINO

Lu pour vous

«Les enjeux de l'édification d'un Etat de développement au Congo» de Guy Roland Taholien

Edité par Edilivre, «Les enjeux de l'édification d'un Etat de développement au Congo» est un ouvrage de 150 pages écrit par Guy Roland Taholien, cadre supérieur de banque. Dans cet essai novateur, l'auteur propose de promouvoir la «création d'un Etat développement» pour la République du Congo. Il expose, de façon précise, les différentes étapes de sa stratégie de développement visant à moderniser les institutions de l'administration, mettre en œuvre des réformes économiques, pour assainir les finances publiques, améliorer l'environnement des affaires, la compétitivité et la production du pays, diversifier l'économie, relancer la croissance, lutter contre le chômage, la corruption et les inégalités.



Guy Roland Taholien



La couverture du livre

En clair, il s'agit de donner à chaque citoyen, particulièrement les jeunes, l'accès à une formation de qualité, qui leur permettra à l'avenir de contribuer à l'essor de leur pays à l'échelle internationale. A travers cet ouvrage, Guy Roland, incite les pouvoirs publics à s'engager pour relever le défi que représente ce grand chantier, à même de contribuer à la résolution de la crise du développement à laquelle la République du Congo, comme bien d'autres Etats du continent, demeure confrontée.

Pour l'auteur, la construction d'un Etat développement s'avère indispensable, afin de transformer le Congo, d'une part, et de d'enraciner la démocratie dans nos mœurs, en s'imposant une culture de l'alternance politique et de bonne gouvernance, tout

en redressant et redynamisant l'économie, d'autre part.

Dans cette perspective, Guy Roland Taholien a fait remarquer que la croissance transformatrice dépend de l'accroissement du taux d'investissements publics dans les infrastructures pour catalyser l'investissement privé. Pour cela, il estime que l'Etat doit mobiliser les ressources et investir par exemple dans les infrastructures de transport et l'énergie, secteurs moins attractifs pour les investissements privés.

Selon lui, la nécessité de développer le pays incombe aux Congolais, y compris celle d'opérer des choix économiques, de planifier et de mettre en œuvre la stratégie de développement.

Toutefois, il a reconnu que la création d'un Etat développementaliste est un processus

qui requiert du temps pour sa réussite. «Sa mise en œuvre pourrait s'étendre au-delà d'un mandat électoral, voire sur une période de 10 ans pour déboucher sur une réforme très aboutie. L'implication personnelle du Président de la République est nécessaire. De même l'est la cohésion gouvernementale», a expliqué l'auteur, qui pense que la situation du Congo n'est pas une fatalité ou une question de destin. «L'avenir reste ouvert. Le Congo est capable du meilleur. Le développement est un défi qui nous engage tous», soutient-il.

Membre de l'association Alumini des sciences «Po», Guy Roland Taholien, qui a exercé plusieurs fonctions d'encadrement, a une formation en politiques et ma-

nagement du développement ainsi qu'en management des entreprises acquise successivement à Sciences «Po» et à HEC Paris, en France. Il est le représentant du Congo au sein du Think Thank «Club 2030 Afrique», né après une réflexion menée par son collègue des sciences Po, Khaled Igué, sur les grands défis à relever pour le développement de l'Afrique. Un Think Thank spécialisé dans les domaines de l'agriculture, l'énergie et les infrastructures de base à financer en PPP.

A noter que Guy Roland Taholien a été nommé, à titre normal, dans l'Ordre du mérite congolais au grade d'Officier en 2017.

KAUD

A VENDRE

Parcelle bâtie, située à Loandjili, quartier Mbota-Raffinerie (Pointe-Noire), à moins de 200 mètres du goudron, superficie: 597m² avec titre foncier.

Contact: 05 663 79 91.

A VENDRE

Parcelle non bâtie, située sur la Route nationale n°2, Nkombo, arrondissement Djiri, superficie 723m².

Contact: 06 702 42 30

A VENDRE

Une parcelle au quartier Moutabala, vers PK-Mfilou.

Contact: 06 944 07 44

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Eric Yvon IBOUANGA, Avocat à la Cour d'Appel de Brazzaville, domicilié Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM), APPARTEMENT J-312/M-B, Moundali III, Brazzaville, Tél.: 06 665.95.59/05.556.26.93, B.P.: 13525.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'adjudication aura lieu le 15 septembre 2018 à 9 heures, en l'Etude de Maître Norbert MADZOU, Notaire en la résidence de Brazzaville, Etude sise au 1^{er} étage, Immeuble Ingoba, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, passage à niveau du marché PV, à côté des Dépêches de Brazzaville, Centre-ville, Brazzaville;

On fait savoir à tous ceux à qui il plaira:

En vertu:

1°) - De la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié portant dépôt du contrat de prêt assorti d'une affectation hypothécaire daté à Brazzaville du 27 mars 2014, répertoire n°028 passé entre le Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), d'une part, et Monsieur MANTSOUNGA Marvel Christian, en sa qualité de propriétaire de l'immeuble, d'autre part, par devant Maître Norbert MADZOU, Notaire à Brazzaville.

2°) - De la copie en bonne et due forme exécutoire d'un autre acte notarié portant dépôt de l'avenant de la convention de crédit assortie d'une affectation hypothécaire passée entre la Banque Congolaise de l'Habitat et Monsieur

MANTSOUNGA Marvel Christian datée à Brazzaville du 11 février 2015, répertoire n°010 passée par devant Maître Norbert MADZOU, Notaire à Brazzaville;

Et par suite d'un commandement du Ministère des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue Dispensaire, en face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Brazzaville; Tél.: (242) 05.529. 47.82 /05.529.47.83/06.668.70.49/06.668.70.28; B.P.: 14642, l'un d'entre nous soussigné en date du 07 novembre 2017, enregistré, valant saisie à partir de sa publication effectuée à la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Brazzaville, le 22 janvier 2018 sous le numéro de dépôt 6505;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT, dite «BCH», société anonyme au capital social de 20.000.000.000 F. CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744 dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Ayant pour conseil le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA, Tél.: 06.665.95.59/05.556.26.93/05.581.13.75, E-mail: yvonericbouanga@gmail.com, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

Il sera, le 15 septembre 2018 à 9 heures, procédé en l'Etude de Maître Norbert MADZOU, Etude sise au 1^{er} étage, Immeuble Ingoba, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, passage à niveau du marché PV, à côté des Dépêches de Brazzaville, Centre-ville, Brazzaville, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble appartenant à Monsieur MANTSOUNGA Marcel Christian, de nationalité congolaise, domicilié à Brazzaville, dont la désignation suit:

Désignation: Immeuble urbain bâti sis à Moukondo, Brazzaville, 96, rue Bokiala, Mfilou, cadastré Section P13, bloc 42, parcelle N°535, d'une superficie de 540,31m², objet du Titre Foncier N°31.306;

Mise à prix: Quatre-Vingt-Deux Millions (82 000 000) Francs CFA;

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Brazzaville, le 29 août 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné,
Maître Yvon Eric IBOUANGA.



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

Séjour du ministre des Sports à Brasilia

Le Congo et le Brésil dynamisent leur coopération

Bientôt des académies de football et de volley-ball au Congo! Ce projet, fruit de la coopération entre le Congo et le Brésil, a fait l'objet d'un protocole d'accord paraphé, mardi 21 août 2018 à Brasilia, entre Hugues Ngouelondélé, le ministre des Sports congolais, et Leandro Cruz, son homologue brésilien.

Ce protocole a été au cœur de l'audience que le ministre des Sports congolais a accordée, mardi 29 août, à l'ambassadeur du Brésil au Congo, Paul Tauney. Il porte sur l'encadrement et la formation des techniciens congolais dans les domaines du football et du volley-ball, au titre de la période 2019-2020. Les deux parties ont convenu de chercher à stimuler le développement de ces deux disciplines sportives en impliquant, bien sûr, les Gouvernements et les institutions sportives de leurs pays.

En perspective, le Brésil s'est engagé à construire des académies de football dans tous les départements du Congo, d'abord, et un centre national de développement de volley-ball, ensuite.

Outre la coopération institutionnelle, les deux pays vont aussi développer la sphère dé-



L'ambassadeur du Brésil après sa réception par le ministre Hugues Ngouelondélé

centralisée. Pour cela, l'Organisation non gouvernementale brésilienne "Viva Rio" a exprimé sa disponibilité à aider le Congo dans le développement du sport, précisément l'encadrement et la formation des enfants déshérités. Selon l'ambassadeur du Brésil, une mission de cette ONG débarquera à Brazzaville en novembre.

A Brasilia, la délégation congolaise a visité, entre autres installations sportives, l'académie militaire des sports. Emmerveillé par cette infrastructure, le ministre Hugues Ngouelondélé voudrait qu'elle soit répliquée à Brazzaville avec beaucoup de succès et d'éclat. Pour que cela soit, il a promis d'en parler

avec le ministre de la Défense. «Comme ça, lui et moi on va mutualiser les forces pour réussir un tel projet dans le temps», a-t-il indiqué.

La mission de travail d'Hugues Ngouelondélé au Brésil se situe dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération entre le Congo et le Brésil signée à Brasilia le 15 mars 2007 sur instruction personnelle du président Denis Sassou Nguesso et du plaidoyer qu'il a engagé lui-même, pour mobiliser la coopération bilatérale et multilatérale au profit du sport congolais.

G.-S.M.

Championnats nationaux du sport corporatif

Les Jeux africains en point de mire



Les délégations pendant la cérémonie d'ouverture des championnats

Les championnats nationaux du sport de travail mobilisent leurs amateurs. Ils se déroulent depuis lundi 27 août à Brazzaville, dans les sites retenus par la Fédération congolaise du sport de travail (FCST): Stade Président Alphonse Massamba-Débat et son annexe, puis le Gymnase Henri Elendé. Certaines disciplines sont qualificatives pour les 1ers Jeux africains du sport de travail. La clôture interviendra ce dimanche 2 septembre.

Le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique, Jacques Gambou, les a déclarés ouverts au Gymnase Henri Elendé, peu après le défilé des délégations participantes. Auparavant, Jean-Robert Raphaël Massam-

ba-Débat, président de la FCST, a rappelé le rôle essentiel que joue le sport en milieu professionnel, au-delà des performances sur le terrain: «faire du travailleur à l'entreprise un acteur en bonne santé et offrir des moments de vivre dans l'unité, la fraternité et la cordialité.»

Quatre départements seulement: Brazzaville, Pointe-Noire, Niari et Sangha! Cela heureusement ne diminue en rien l'intérêt de ces championnats qui en sont à leur sixième édition. Surtout que cette année est celle des Premiers Jeux africains du sport de travail prévus en décembre prochain à Dakar (Sénégal), notamment pour le futsal (football de salle), le cross-country (athlétisme), le volley à 4 et la pétanque, a rappé-

lé aux acteurs Jean-Robert Raphaël Massamba-Débat. Ils se déroulent donc dans ce contexte tout à fait particulier. Il n'empêche. Les autres disciplines figurant au programme, le football à 11, le tennis de table et le nzango, gardent leur intérêt.

Il est à noter que le tournoi de pétanque se joue en individuel, alors que le cross-country qui va marquer l'épreuve d'athlétisme va se courir le 2 septembre, autour de la forêt de la Patte d'Oie, sur une distance de 2,5 kilomètres pour les femmes, et 4 kilomètres pour les hommes.

Au total, plus de 200 sportifs travailleurs participent à la 6e édition des championnats du sport de travail.

G.-S.M.

Football/Coupe de la Confédération

CARA, le miraculé du groupe C

Les dieux du football congolais sont avec le CARA, car finalement leur aventure africaine continue. Ils ont maintenant les pieds en quarts de finale en dépit de leur défaite, mercredi 29 août à Aba, face au FC Enyimba du Nigeria (0-1).

C'est une qualification inespérée, car le résultat d'Aba aurait pu éliminer le CARA. Dieu merci, il profite du match nul et vierge entre Williamsville d'Abidjan et Djoliba (0-0) de Bamako, dans l'autre rencontre de la poule, pour se qualifier. Les Aiglons de Brazzaville occupent au finish la deuxième place, avec un point d'avance sur le WAC, suffisant pour tenir le ticket des quarts de finale. De son côté, Enyimba finit en tête du groupe C.

Les férus congolais de football ont laissé libre cours à leur joie. Pourvu qu'elle perdure. Dans



Un attaquant d'Enyimba pris dans la nasse des Aiglons

la mesure où la désillusion du WAC d'Abidjan catapultera les Aiglons probablement sur une cime parsemée d'épine à l'étape des quarts de finale dont le tirage au sort sera effectué lundi 3 septembre, au Caire (Egypte). Les matchs auront lieu les 14 (aller) et 21

septembre (retour).

Les grandes manœuvres sont proches pour le CARA. Il faut y mettre le prix. Sans inviter expressément à tout bousculer, une nouvelle touche sur leur préparation s'avère nécessaire.

Jean ZENGABIO

Pour Congo-Zimbabwe à Brazzaville

Le coup de poker de Valdo

Appelé au chevet des Diables-Rouges après le départ inattendu de Sébastien Migné, le Brésilien Candido Valdo a annoncé la semaine passée sa pré-liste des joueurs convoqués pour le match Congo-Zimbabwe de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-Cameroun 2019, le 9 septembre prochain. Comme ses prédécesseurs, à chaque livraison de liste, les critiques n'y échappent pas. A tort ou à raison!

Le nouvel entraîneur des Diables-Rouges a appelé 13 professionnels, pour le match très important contre le Zimbabwe. En jetant un petit coup d'œil dans la composition de l'effectif, certains observateurs et analystes constatent qu'il a fait des choix audacieux. Un peu trop, peut-être!

Candido Valdo a choisi de «sacrifier» des éléments supposés «indispensables», comme Prince Oniangue, capitaine du SM Caen (Ligue 1 de France) qui joue régulièrement; Dylan Saint-Louis et Durel Avounou, titulaires assez convaincants respectivement au Paris FC et à l'US Orléans, lors des trois premières journées du championnat français de Ligue 2. Vu la jeunesse et l'envie de ces deux-là de continuer à venir en sélection, il aurait été judicieux de continuer à les appeler, pensent d'aucuns. Par contre, les convocations d'Alexandre Obambot, joueur de Nantes mais évoluant en CFA (Amateur), et de Tobias Badila qui chauffe le banc de l'AS Nancy (Ligue 2, France) confirment, selon eux, les risques que Candido Valdo a décidé de prendre pour mettre sa touche personnelle. Candido Valdo a aussi joué



Candido Valdo

la carte du joueur local en appelant 23 éléments parmi lesquels 10 vont rejoindre les 13 professionnels annoncés. Mais, les mêmes analystes ont «du mal à comprendre les raisons de l'absence du gardien de but Joe Ombandza (La Mancha), considéré comme le n°1 à son poste actuellement et le co-meilleur buteur du championnat, Kader Bidim-Saint-Louis et Durel Avounou, titulaires assez convaincants respectivement au Paris FC et à l'US Orléans, lors des trois premières journées du championnat français de Ligue 2. Vu la jeunesse et l'envie de ces deux-là de continuer à venir en sélection, il aurait été judicieux de continuer à les appeler, pensent d'aucuns. Par contre, les convocations d'Alexandre Obambot, joueur de Nantes mais évoluant en CFA (Amateur), et de Tobias Badila qui chauffe le banc de l'AS Nancy (Ligue 2, France) confirment, selon eux, les risques que Candido Valdo a décidé de prendre pour mettre sa touche personnelle.

Candido Valdo a aussi joué

cas d'un bon résultat et d'une bonne prestation. C'est tout le mal que ces analystes lui souhaitent.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Les choix de Valdo.

Gardiens de but: Christoffer Mafoumbi (Blackpool/Angleterre), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo), Chansel Massa (CARA), Mavoungou (AS Cheminots). *Défenseurs:* Baudry Marvin (Warregen/Belgique), Julfin Ondongo (AS Otohô), Bissiki-Magnokélé (AC Léopards), Théorold Saboukoulou (Diables-Noirs), Loembé (La Mancha), Varel Rozan (Diables-Noirs), Carof Bakoua (Diables-Noirs), Fernand Mayembo (Le Havre), Baron Kibamba (Balonpedica/Espagne), Tobias Badila (AS Nancy-Lorraine/France), Chancy Danga (CARA), Mampébé (Etoile du Congo). *Milieux de terrain:* Alexandre Obambot (FC Nantes/CFA France), Garcia Nkouka (AS Otohô), Ibamba (JST), Harvey Ossété (Diables-Noirs), Delvin Ndinga (Sivasspor/Turquie); Merveil Ndockyt (Real Majorque/Espagne), Amour Lous-soukou (Stade Tunisien), Junior Makiessé (Al Ahly Tripoli), Prestige Mboundou (Diables-Noirs), Matheus Botamba (AS Otohô), Duval Ngoma (La Mancha). *Attaquants:* Thievy Bifouma (Akaraguçu/Turquie), Delarge Dzon (Qarabag/Azerbaïdjan), Silvère Ganvoula (VFL Bochum/Allemagne), Guy Mbenza (La Mancha), Cabwey Kivutuka (CARA), Roland Okouri (Etoile du Congo), Costodes (Etoile du Congo), Bersyl Obassi (AS Otohô), Béni Makouana (Diables-Noirs).

Sauver l'Humain pour sauver la Nation

La construction nationale n'est pas un dîner de gala. L'accomplissement de tout être humain dans la nation doit être considéré comme un tout individuel, comme une unité composée d'une pluralité d'individualités. Elle est toujours un champ de bataille, un face-à-face avec nos préoccupations quotidiennes, et nos défis intimes et ultimes. C'est pourquoi pour Friedrich Novalis, poète allemand du 18^e siècle, par exemple «plus les individus sont spirituels et vivants, plus l'Etat devient vivant. Il y a de quoi thématiser le rapport quasi mythique, qui existe entre la nation et l'individu.

Par Joseph BADILA

Lorsque le peuple dénonce la sale gouvernance pour revendiquer une solidarité œcuménique dans un collectif inoxydable, pour relever la tête, poser des questions qu'il estime fondamentales, c'est une question de l'évaluation de leur histoire et de leur culture nationales, celles de l'indépendance et de l'après Conférence Nationale Souveraine, et surtout la situation d'être dans une nation en voie de division. Ce peuple-là ne devrait pas être placé sous haute surveillance. Sous les auspices d'un pédantisme paroissial, l'élu du peuple n'a de la compassion pour l'électeur. Et pourtant ce peuple-là, manque de tout. C'est une véritable crise des rapports entre sensibilité politique et sensibilité individuelle. Souvent le politique ignore le fait que nous vivons dans un monde dans lequel il y a des choses et des êtres dotés des qualités par lesquelles se produisent des événements. Or, aujourd'hui, le politique base sa stratégie dans une posture où il n'est pas plus sincère envers lui-même qu'envers les citoyens. Pourquoi ce peuple ne mérite-t-il pas à ne pas être gouverné? Manque-t-il de dirigeants dans cette société prêts à toucher et à voir? Et pourtant ce peuple a besoin de vous, chers dirigeants... Tout récemment, une délégation des deux chambres parlementaires a séjourné à Kigali, au Rwanda. Quelque part, nos parlementaires sont admiratifs de la vision à long terme des institutions rwandaises. Mais soyons clairs, que faisons-nous pour faire comme les Rwandais du point de la lutte contre la corruption? Plus le temps passe, plus il y aura du gâchis. Pourquoi trouvez-vous votre peuple étrange, étonnant, détonant, alors que vous pouvez le réveiller tout de suite, réveiller la morale, réveiller la conscience, le sortir d'une société inauthentique.

Devenez ce que nous voulons construire ensemble. Ce que nous voulons, c'est d'abord donner une signification aux choses, que chacun soit solidaire des autres dans la liberté, la responsabilité et la solidarité. Mais cette construction ne deviendra effective que si nous regardons ces valeurs en face, si nous en faisons des valeurs réelles. Qu'attendons-nous de faire du Congolais ce vrai «projet» pour saisir mieux l'ampleur du virage de notre «être-dans-la-société»? Il n'est que temps de se mettre en question. Au lieu

de se contenter de jouir de la République, découvrons ensemble cette nécessité pour les Hommes que nous sommes de nous mettre en jeu dans la société nouvelle à venir. C'est aussi cette même nécessité d'agir en face de notre société et des réalités qu'elle nous offre. Ceux qui ont fait Sciences-Po savent que la politique est inséparable de la pédagogie à mettre en œuvre pour préparer l'Homme de demain. C'est dans cette perspective qu'entre 1958 et 1960, les pères fondateurs de la première République du Congo piaffaient d'annoncer au peuple congolais, que les combats décisifs et les défis majeurs étaient l'unité nationale, le progrès, puisque désormais la «paix» régnerait sans partage. Si les Congolais veulent vivre, nous devons relever le défi de sauver l'Humain pour sauver la Nation. La construction nationale en tout être congolais implique une compréhension de la société congolaise dans laquelle nous vivons. Peut-on la changer? Notre position ne peut être que singulière: parce que le Congo n'est pas seulement notre héritage commun, il est en même temps notre demeure commune, la source de nos richesses, notre couche

d'humus, tant par sa fertilisation que par son ardeur à inventer l'Homme congolais nouveau. Chaque jour, le téléphone, la télévision nous offrent, tout entier les informations et les images du monde. Ces informations ne laissent aucun continent ignoré et aucune civilisation inconnue. Ce que l'on voit aujourd'hui, au Congo, c'est au contraire l'amplification des crises. Des crises politiques, économiques, sociales et culturelles qui altèrent les liens personnels entre les dirigeants politiques et le commun des citoyens. Il serait peut-être bon de nous préoccuper du vivre ensemble, tant il présente de pesanteurs que les années qui passent et l'insouciance aggravent. Sous d'autres cieux, lors que ces mêmes problèmes s'amontèlent, on brandit le principe de responsabilité, on marche du même pas. Constatons, tous ensemble, que notre pays est en train de se particulariser, il tire vers une communauté qui veut conserver ses mauvais usages, la violence et non pas le compromis. La démocratie ne se limite pas au changement d'un régime, mais elle est l'horizon de tout ordre politique légitime qui rapproche le peuple et la nation. C'est ce que veulent tous les Congolais. Le citoyen doit constituer la référence majeure de la cité. En 1960, une histoire de l'indépendance prenait alors le relais de l'histoire de l'homme colonisé. Près de soixante années après, il est urgent d'envisager la refondation de la Nation par un nouveau Congolais, élevé dans un système éducatif qui fait de lui un être qui doit assumer son appartenance nationale à rebours du système éducatif actuel qui ne montre pas une bonne ap-

partenance d'un milieu éducatif créateur du citoyen à l'instar de la vocation prométhéenne, reprise en 1487 par Monsieur Pic de la Mirandole: «Je ne t'ai donné ni visage, ni place qui te soit propre, ni aucun don qui te soit particulier, ô Adam, afin que ton visage, ta place, et tes dons, tu les veuilles, les conquies et les possèdes par toi-même... Je t'ai placé au milieu du monde, afin que tu puisses mieux contempler ce que contient le monde.» La Nation n'est pas donnée, mais à conquérir, à produire et à reproduire dans le travail sur soi, et dans le respect de l'autre, deux facultés majeures qui doivent caractériser le Congolais: plus que la force, ce sont les mœurs de tout le peuple qui pourront contribuer à la stabilité et à l'essor de la société. La question ne sera plus la même qu'aujourd'hui. La question sera, pour demain, d'établir les meilleures relations entre les Congolais pour faire avancer l'entente nationale. Une sagesse de l'entente nationale se fonde alors sur la tolérance mutuelle, le respect de soi-même et des autres, la liberté absolue de conscience. C'est l'ensemble de ces attitudes, de ces possibilités, de ce pouvoir d'agir sans contrainte qui constituent des outils essentiels pour éviter la rupture du tissu social. Il nous appartient de les manier avec discernement: notre problème, c'est que le Congolais ne se comprend plus dans le rapport qu'il doit entretenir avec la Nation.

Quelle Nation voulons-nous?

Mon souhait est que chacun trouve des réflexions utiles

dans sa contribution au profit de la société congolaise de demain. Aujourd'hui il faut dire, avec force et vigueur, que cette Nation est menacée. Les conflits, la misère, l'oppression, le fanatisme religieux et politique rôdent toujours dans nos quartiers, nos cités et nos villages avec des mêmes intentions suspectes. Le politique congolais est dans un monde du «pas encore»; toute l'ambiguïté de la politique congolaise est dans cette contradiction entre l'acceptation du régime tel qu'il est avec ses institutions, et le refus de leur fonctionnement normal. On doit se demander si la soumission du citoyen doit être absolue. Comment dans ces conditions prétendre bâtir, vivre heureux? La Nation n'est pas, contrairement à ce que certains pensent, le lieu où l'on se réfugie pour échapper au jugement populaire. La Nation est le lieu où l'on n'obéit pas à la vanité, à l'orgueil, à l'impunité. Au contraire, la Nation est la reconnaissance du regard des défis nouveaux qui s'annoncent. Ainsi, la seule réponse au «vide» du patriotisme, c'est la responsabilité, la responsabilité historique de l'Homme congolais, puis à ce qu'il faut bien appeler le changement. «A propos d'un monde qui change», abondait M. Jean-Paul Pigasse, à la «Une» du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», proche du pouvoir. Il a raison de faire l'ode au changement: «Que l'on croit ou non dans l'existence d'un autre monde où nous pourrions être jugés demain, l'humanisme, la morale, le respect de l'autre, la paix mais aussi la protection de la nature et le respect de l'environnement sont les seules valeurs qui peuvent nous per-

mettre d'éviter le pire... » Faut-il penser que la ligne éditoriale de ce quotidien tend désormais à remplir le devoir d'analyser directement la réalité politique, se faisant ainsi journal analyste, et non vendeur d'illusions? On verra. L'intérêt pour le changement renait ainsi.

Rappelons que dans la vie d'un peuple, la place de la Nation est importante. C'est un espace précieux. C'est dans cet espace que le patriote doit se donner le beau rôle. Dans cette perspective est avancée aujourd'hui l'idée du dialogue et permettant de discuter l'opposition en cessant provisoirement les menaces d'un côté et les insultes de l'autre. C'est un moment pendant lequel le pouvoir, l'opposition et la société civile devraient actionner ensemble un levier vis-à-vis des phénomènes qui empêchent la Nation d'exister, l'Etat et la République de tourner. Dans ce contexte, il faut tout faire de telle sorte que le dialogue devienne l'effectivité recherchée, et une fois qu'il est institué, assurant les conditions nécessaires à la satisfaction de la vie politique, validera les lois morales, elles-mêmes peuvent alors régler pour partie la vie des hommes et des femmes congolais dans la Nation congolaise. Ainsi, l'organisation du dialogue aiderait l'ensemble de participants à construire une solidarité nationale: c'est le cœur de nos préoccupations. Cela nous renvoie au livre de Yishai Sarid «Le Troisième temple»: «Alors qu'aujourd'hui la construction du troisième Temple est très sérieusement envisagée par certains, cette fable glaçante, qu'on peut lire à plusieurs niveaux tant elle interroge les champs politique, religieux, psychologique, résonne...»

Libres propos

A quand la fin de l'indépendance?

On prête cette boutade à un compatriote du président sénégalais Léopold Sédar Senghor. On dit que quelques années après la proclamation des indépendances, alors qu'il s'était rendu dans une localité en dehors de la capitale, il fut interpellé par un compatriote en ces termes: «Monsieur le Président, nous venons de célébrer avec vous cette fête de l'indépendance. Nous vous avons réservé un accueil des plus chaleureux. Mais, dites-nous, à quand la fin de l'indépendance?»

On rapporte que le président fut interloqué par la question et ne put y répondre. Comment l'aurait-il? Déjà, en ces années comme aujourd'hui, l'indépendance signifiait pour la majorité: misère, difficultés, pénuries. Une administration



Gustave Pana Zoula

inadéquate et inefficace... René Dumont, paix à son âme!, attirait l'attention du monde et particulièrement des Africains en écrivant: «L'Afrique noire est mal partie.» Il fut incompris et c'est maintenant que l'on se rend compte que le prophète disait la vérité.

Dans son éditorial du N°3814 du vendredi 17 août 2018, M. Albert S. Mianzoukouta aborde le même débat; en se posant les questions suivantes: «indépendants de qui, de quoi?» Il constate que nous ne sommes

pas en mesure de nous nourrir, de nous vêtir, de nous soigner. Nous sommes tellement peu indépendants, écrit-il, «qu'aujourd'hui c'est d'une institution internationale, le FMI que nous attendons la résolution des problèmes causés par notre mauvaise gestion et notre peu de nationalisme.» Je dirais plutôt notre manque de civisme et de patriotisme. Pour être indépendant, un Etat doit disposer d'une certaine liberté de manœuvre aux plans diplomatique, économique, monétaire, financier, militaire, industriel, agricole, médical, etc... Sommes-nous indépendants dans la plupart de ces domaines?

Sous la colonisation, nos pays étaient certainement mieux organisés mais ils dépendaient du savoir-faire du colonisateur. Le paysan sénégalais qui voyait son niveau de vie dégringoler, qui se voyait perturbé par une administration injuste et incompétente, qui trouvait l'Etat mal géré par des élites qui se bousculaient pour occuper les meil-

leurs postes sans se soucier de la population, des défaillances dans les services sociaux et médicaux de base, ce paysan regrettait cette époque de dépendance. Il croyait qu'il fallait faire revenir les colons pour redresser la situation. Et pourtant, ce n'était pas encore la gabegie, la corruption, le népotisme, les détournements, l'abus de biens sociaux, le tribalisme, l'impunité...

Est-ce l'indépendance qui est à l'origine de tous ces maux? N'étions-nous pas prêts ou pas préparés comme certains l'ont dit et écrit dans les années 60? Je ne crois pas. Mais l'homme reste l'homme avec du bon et du mauvais. C'est le cœur de l'homme qui génère l'égoïsme, le mensonge la corruption, la concussion, la fraude, la méchanceté, la cruauté. Un mauvais cœur ne peut pas inspirer une bonne politique au service de tous. C'est encore et toujours un problème humain. Comme l'a écrit Jean-Jacques Rousseau dans les Confessions: «Le cœur de l'homme est son paradis et son enfer.»¹⁰ Si ce n'est l'enfer des autres.

Gustave PANA ZOULA

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!
La Rédaction.


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



32'' HD : 119 000 FCFA HT
43'' FULL HD : 219 000 FCFA HT
50'' FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT
55'' FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT
65'' ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056